



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 004 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 26 octobre 2004

—
Président

M. Paul Steckle

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 26 octobre 2004

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.)): Mesdames et messieurs, nous allons commencer.

Nous poursuivons l'étude entreprise depuis beaucoup trop longtemps, en accueillant des témoins que nous n'avons jamais entendus et d'autres qui ont déjà comparu à quelques reprises. Nous allons d'abord entendre puis interroger les témoins.

Nous recevons d'abord M. Brian O'Connor, directeur exécutif de Gencor Foods Inc. C'est la première fois que vous venez nous rencontrer. Nous sommes impatients de vous entendre. Mark Ishoy, directeur général de Gencor Foods Inc., l'accompagne.

Nous allons aussi entendre Michel Dessureault, président du conseil, et Gib Drury, membre du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Bienvenue à vous.

Nous accueillons aussi, de l'Association canadienne des éleveurs, bien connue ici, Stan Eby, un bon ami à moi qui vit dans ma circonscription, d'où mon grand intérêt pour l'industrie bovine, et qui est aussi un ami de Larry.

Brad Wildeman n'est pas ici, n'est-ce pas?

M. Stan Eby (président, Association canadienne des éleveurs): Je pense qu'il peut se présenter à la dernière minute.

Le président: Il peut toujours arriver.

Jim Caldwell va aussi faire un exposé ce matin. Il est dans la salle et il peut venir s'installer à la table. Kelsey Chomistek, de l'Association canadienne des éleveurs, aussi présente, est également la bienvenue à la table.

Je crois que Brian O'Connor sera le premier à prendre la parole ce matin. Nous accordons une dizaine de minutes aux organismes pour faire leur exposé. Je pense qu'on vous l'a probablement dit quand on vous a invité. Quand vous aurez terminé, nous vous poserons des questions.

Allez-y, monsieur O'Connor.

M. Brian O'Connor (directeur exécutif, Gencor Foods Inc.): Merci beaucoup. Je suis très heureux d'être ici.

Je vais d'abord vous expliquer ce qui a amené notre entreprise, détenue par des producteurs, dans le secteur alimentaire. Ensuite, Mark Ishoy, notre directeur général, va vous parler plus précisément de certains enjeux importants pour l'industrie et de la place que nous envisageons y occuper dans l'avenir.

Je ne sais pas si vous avez tous les notes fournies mais, essentiellement, notre entreprise s'occupe de génétique bovine. Elle appartient à des producteurs et représente environ 6 500 éleveurs de bovins dans les régions du centre, de l'ouest et du nord de l'Ontario. Nous sommes fiers de l'excellence de longue date de nos services et de nos produits ainsi que de notre succès financier.

La transformation des viandes n'est pas exactement notre domaine mais, dans nos objectifs établis il y a quelques années, nous avons aussi prévu offrir les services, produits et installations nécessaires à l'amélioration des pratiques, des produits et de la production agricoles. Essentiellement, la crise provoquée par la découverte d'un seul animal atteint de l'ESB nous a forcés à examiner sérieusement ce que nous pourrions faire pour améliorer les choses. Les membres de notre conseil d'administration et nos cadres ont donc examiné de façon exhaustive le secteur de la transformation de la viande.

Comme vous le savez, il n'était pas possible de transformer les vaches de réforme en Ontario à l'époque, ce qui rendait notre tâche encore plus difficile qu'ailleurs. Auparavant, l'Ontario exportait toutes ses vaches de réforme aux États-Unis ou au Québec. Après une étude exhaustive du marché, nous avons jugé important que la province se dote d'un abattoir fédéral pour transformer jusqu'à 1 500 animaux de réforme par semaine.

Après avoir examiné différentes possibilités et analysé la rentabilité de chacune, nous avons décidé, en novembre et en décembre dernier, de jouer un rôle dans l'industrie et d'exploiter un abattoir détenu et géré par les producteurs.

Je tiens à dire—et Mark va en parler davantage dans un instant—que la politique du gouvernement fédéral d'interdire les importations supplémentaires de boeuf a été déterminante dans notre décision. Si on se reporte en novembre et en décembre dernier, il y avait beaucoup de risques, beaucoup d'inconnus quant à savoir ce qui pourrait ou non arriver. Je peux vous affirmer que la décision prise par le gouvernement a été et reste très importante aujourd'hui. Elle a aidé nos administrateurs à aller de l'avant.

Nous avons recruté du personnel chevronné. Mark a dirigé des abattoirs par le passé et a été un membre exécutif du Conseil des viandes du Canada. Nous avons un personnel compétent qui va nous aider à réaliser cette entreprise ambitieuse.

J'aimerais dire, avant de donner la parole à Mark, que le soutien financier que nous avons reçu des deux ordres de gouvernement—celui du Fonds pour l'abattage des animaux adultes du gouvernement de l'Ontario, et celui du programme fédéral CanAdapt d'Agriculture et Agroalimentaire Canada—s'est révélé fort précieux. C'est ce qui nous a aidés à nous lancer dans cette entreprise.

Je vais donner la parole à Mark.

• (1110)

M. Mark Ishoy (gérant, Gencor Foods Inc.): Merci, Brian.

Il y a trois sujets dont j'aimerais discuter aujourd'hui; d'abord, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, avec laquelle nous avons beaucoup fait affaire au cours des derniers mois pour l'organisation de notre abattoir, parce que ce n'était pas un établissement fédéral au départ.

Ensuite, il y a la question de la politique canadienne sur les contingents supplémentaires, et j'aimerais faire un historique de la question pour rappeler à tout le monde pourquoi il faut la maintenir. Enfin, j'aimerais expliquer brièvement pourquoi la réglementation et les politiques canadiennes doivent suivre de très près celles des États-Unis. On ne demande pas qu'elles soient identiques, mais sûrement semblables en raison des échanges commerciaux qui existent entre nos deux pays depuis des années.

J'ai constaté, depuis que je travaille avec elle, que l'ACIA contribue au succès de nos échanges commerciaux à l'étranger. Elle réussit fort bien à expliquer aux autres pays quelles sont nos politiques et nos mesures d'hygiène et elle a aidé des abattoirs canadiens à trouver des débouchés. Je sais que le ministre et un de mes collègues du Conseil des viandes du Canada ont fait un voyage très fructueux en Extrême-Orient il y a une dizaine de jours. Notre abattoir a reçu l'accréditation halal, et nous travaillons très fort pour récupérer le marché indonésien qui pourrait être acheteur d'abats. Nous déployons beaucoup d'efforts en ce sens avec l'ACIA.

Le processus en vue de devenir un établissement agréé est long et difficile. Je le comparerais, dans une certaine mesure, au processus d'octroi des permis de construction à la ville. Les délais sont beaucoup trop longs, et je crois qu'on pourrait trouver des moyens d'améliorer le système. Je signale que, quand on essaie de faire approuver un projet, les documents vont et viennent d'un bureau à l'autre dans la région et sont envoyés à Ottawa en bout de ligne, pour discussion. D'après nous, on pourrait accélérer les choses si toutes les parties cherchaient ensemble une solution valable pour tous.

Tous les intervenants du secteur de la transformation des viandes reconnaissent l'importance de la sécurité alimentaire, et c'est ce que nous visons tous. Je pense qu'il serait utile de simplifier le processus. Des mesures sont en cours actuellement pour à tout le moins évaluer le processus, et nous attendons impatiemment d'avoir des nouvelles à ce sujet. Dans le contexte de la crise que nous avons connue, je devais ouvrir l'abattoir le plus rapidement possible; les choses ne vont jamais assez vite dans ce temps-là, et nous avons trouvé la situation assez difficile.

Ensuite, il est vraiment important que les normes de l'ACIA soient appliquées uniformément partout au pays. Je ne dis pas qu'elles ne le sont pas, mais je tiens à préciser que c'est vraiment important que ce soit le cas pour tous les intervenants du secteur parce que c'est une question de compétitivité.

Je vais maintenant passer à la question des contingents supplémentaires. J'ai fait partie du Comité sur les contingents tarifaires en 1997, je pense. À cette époque, c'était le ministre Goodale qui en était le président. Il y avait un grand manque de

communication au sein de l'industrie, je dirais, à ce moment-là, parce que les transformateurs pouvaient acheter toute la viande qu'ils voulaient à l'étranger et les éleveurs pouvaient vendre leur bétail aux États-Unis, de sorte que les exploitants d'abattoirs étaient pris entre les deux et ne pouvaient fonctionner que s'ils pouvaient vendre leur viande aux États-Unis à un prix concurrentiel, ou au Canada à un prix équivalent à celui en vigueur sur le marché américain. La situation a fini par désavantager les abattoirs canadiens, et nous avons dû exporter beaucoup au sud de la frontière parce qu'il était impossible de concurrencer les bas prix de la viande vendue au Canada en provenance de l'étranger.

Il est toujours difficile de discuter de l'identification de marchés. Tous ceux qui sont associés à ce secteur depuis un certain temps en comprennent les problèmes.

• (1115)

En tant qu'exploitant d'un abattoir, j'appuie sans réserve, et cela depuis longtemps, les engagements de l'OMC, mais je ne suis pas convaincu que les allocations spécifiques par pays, qui ont été négociées dans les années 1990 je crois, mais je peux me tromper, sont aussi utiles qu'elles le devraient. Je sais que l'Australie en détient la grande majorité actuellement, ce qui est loin de plaire à certains transformateurs.

Mais le nombre réel est important parce que, si on rajuste le prix de toute la viande qui est importée après cela au prix en vigueur sur le marché canadien, et vous pouvez demander l'avis de mes collègues de l'industrie de la transformation, il y a une différence dans la qualité ou... Je pense qu'on en est venu à reconnaître qu'il n'y a pas de différence de qualité pour les viandes hachées. Il y en a toujours d'un abattoir à l'autre, comme dans les autres pays. Mais, essentiellement, le boeuf maigre désossé produit au Canada est visuellement le même à 90 p. 100. C'est donc pour la même production.

Certaines coupes servent à différents usages sur le marché mais, en bout de ligne, les techniques de transformation donnent un produit équivalent. Il faut apprendre à travailler avec toutes les coupes plutôt que de les remplacer par de la viande importée.

Nous ne refusons pas l'importation de viande au-delà du contingent. Nous n'aimons pas cela, mais si le tarif douanier au-delà du contingent est assez élevé, ceux qui jugent nécessaire de le dépasser peuvent payer ce montant. Nous avons constaté que, chez nos voisins du Sud, quand les tarifs douaniers augmentent, tout le monde achète de la viande américaine. On ne s'inquiète pas alors de la capacité de remplacement.

Je ne saurais trop insister sur le fait que ce n'est pas une question de dollars mais de cents pour notre secteur. C'est une industrie qui génère des millions de dollars, mais les marges historiques se négocient sur des questions de cents et, si votre prix de vente est supérieur de quelques cents, vous perdez le contrat. Donc, si le prix de la viande est rajusté, l'exploitant d'abattoir va perdre un contrat. Il est donc vraiment important de maintenir les contingents tarifaires.

Ensuite, je tiens à faire remarquer que notre réglementation et nos politiques doivent être semblables à celles des États-Unis. Les matériels à risques spécifiés existent aujourd'hui. Que fait l'industrie de l'équarrissage à ce sujet... Si notre politique est bien différente de celle des États-Unis, elle risque d'avantager ou de désavantager l'abattoir canadien. Si elle nous désavantage et que la frontière est réouverte, le bétail sera envoyé au sud de la frontière parce que les abattoirs canadiens ne peuvent payer autant. Le bétail sera transformé de façon légèrement différente. Si leurs revenus sont plus élevés, je suis désavantagé.

La politique américaine sur les importations prévoit l'entrée d'une quantité similaire aux États-Unis. Notre politique prévoit environ 76 000 tonnes, plus ou moins, et la politique américaine un peu moins de 700 000 tonnes. C'est donc comparable puisque leur marché est dix fois plus important que le nôtre, et leur population aussi. Aux États-Unis, quand cette quantité est atteinte, le tarif douanier qui est imposé sur la viande importée est de 30 ou 32 p. 100, et même de 35 p. 100.

Aux États-Unis, les transformateurs, qui viennent après les abattoirs dans la chaîne, qui veulent utiliser cette viande importée, en tiennent compte dans leurs échelles de coûts au début de l'année. Celui qui veut acheter une ou deux cargaisons de viande importée de plus que les 20 prévues doit en tenir compte et prévoir un budget de 3 p. 100 de plus parce qu'il va avoir à payer une amende élevée pour cette quantité de plus.

C'est ainsi que les choses fonctionnent aux États-Unis. Certaines années, le niveau a été atteint... ensuite les importations ont été interrompues, la viande a été entreposée en douane, puis ressortie l'année suivante au prix en vigueur.

• (1120)

Au Canada... Il y a deux ans, environ 135 000 ou 140 000 tonnes sont entrées au pays, ce qui est 50 000 à 60 000 tonnes au-dessus de l'engagement de l'OMC. Le prix de cette viande a été rajusté au prix canadien. Les exploitants d'abattoirs canadiens en ont souffert et certains ont fait faillite. Je ne peux trop insister sur l'importance des contingents tarifaires. C'est ce qu'il nous faut.

Merci de votre attention.

Le président: Merci, messieurs Ishoy et O'Connor, de vos exposés. Je suis sûr qu'on va vous poser des questions là-dessus.

Nous passons maintenant à la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Est-ce M. Drury ou M. Dessureault qui prendra la parole?

[Français]

M. Michel Dessureault (président, Fédération des producteurs de bovins du Québec): Monsieur le président, membres du comité, c'est avec plaisir que je viens vous livrer un message des 20 000 producteurs de bovins du Québec.

En premier lieu, les producteurs du Québec apprécient l'engagement du nouveau ministre canadien de l'Agriculture et de son gouvernement de redoubler d'efforts pour accélérer le processus de réouverture des frontières à la viande bovine et au bétail canadien.

Les producteurs saluent également la volonté d'intervention du gouvernement pour faire augmenter la capacité d'abattage au pays, tout comme la série de moyens prévus pour développer de nouveaux marchés d'exportation. Toutefois, les producteurs de bovins sont extrêmement déçus des mesures de transition mises en place pour venir en aide aux producteurs.

Avant de vous entretenir sur la problématique de la capacité d'abattage au Québec, je m'en voudrais de ne pas profiter de cette tribune pour vous expliquer notre déception face à l'aide annoncée qui est, selon nous, insuffisante et ne comble aucunement les besoins des producteurs du Québec.

Dois-je vous rappeler que dans la nouvelle stratégie nationale, on ne retrouve aucune aide directe pour compenser la chute de prix des bovins ni aucun programme de prêts sans intérêt, deux mesures pourtant essentielles qui étaient très attendues des producteurs du Québec.

Pourtant, les besoins des fermes sont criants. Au Québec seulement, nous évaluons les besoins des producteurs à plus de 141 millions de dollars de pertes pour l'année 2004, alors que les mesures de transition annoncées par le gouvernement fédéral, et qui n'ont jamais été dévoilées à ce jour au gouvernement du Québec, se situent entre 15 et 20 millions de dollars, ce qui représente à peine 15 p. 100 des besoins des producteurs du Québec. Rien n'a été annoncé au Québec au moment où on se parle.

Pourtant, depuis 17 mois, les prix des différentes catégories de bovins ne reflètent aucunement la valeur du produit. Au Québec, les producteurs ont jusqu'à maintenant, de mai 2003 à octobre 2004, encouru des pertes de l'ordre de 265 millions de dollars. Même en tenant compte de l'aide gouvernementale consentie, les producteurs ont perdu 113 millions de dollars.

Les producteurs doivent encore essayer d'importantes pertes, comme on peut le constater en observant le tableau qu'on vous présente sur le prix des différentes catégories de produits au mois d'octobre 2004. Au Québec, la vache de réforme se vend en moyenne environ 19\$, comparativement à notre marché de référence, les États-Unis, où à ce qu'il était avant, soit 58\$. Les bouvillons d'abattage sont à 1,29 \$; les veaux laitiers mâles sont à 1,41\$, comparativement à 2,61\$; les veaux laitiers femelles sont à 64\$, comparativement à 4,68\$; et les veaux d'embouche sont à 99\$.

La fédération tient donc à attirer votre attention sur deux éléments de la stratégie qui ne répondent aucunement aux besoins des producteurs de bovins du Québec: les programmes de mise de côté du secteur des veaux d'embouche, évalués à 8,5 millions de dollars, et ceux du secteur des bouvillons d'abattage, évalués à 5,8 millions de dollars.

On a l'impression que ces programmes ont été faits pour les provinces canadiennes, en particulier l'Alberta. Les programmes de mise de côté, tels qu'élaborés dans la nouvelle stratégie, sont difficilement applicables au Québec, notamment en vertu des programmes qui existent dans cette province avec le système collectif.

Pour ces deux secteurs de production, la fédération souhaite une allocation provinciale prédéterminée et une flexibilité dans l'administration de ce programme, pour qu'on puisse en faire, au Québec, une gestion collective à l'intérieur de nos programmes réguliers de soutien à la production.

Il est donc nécessaire qu'une allocation provinciale soit également prévue pour le secteur des bouvillons d'abattage. Dans le dernier programme, il n'y a rien à cet effet.

Pour les animaux de réforme, catégorie de produit qui semble avoir été oubliée dans le dernier programme, l'aide accordée en vertu de ce programme est nettement insuffisante pour atteindre les objectifs visés. Comme le Québec possède un nombre important de bovins de réforme et que la crise risque de durer encore longtemps pour ce secteur de production, la stratégie du ministre doit être révisée.

Pour les producteurs du Québec, la solution pour régulariser la situation passe par la fixation d'un prix plancher canadien pour les vaches de réforme. Nous croyons également qu'une telle mesure devrait être décrétée pour les bouvillons d'abattage. La viande de ces animaux de réforme, en vertu de la fermeture des frontières, est actuellement vendue totalement sur le marché canadien. On remercie l'industrie canadienne d'avoir acheté cette viande.

Selon notre analyse, la fixation d'un prix plancher pour les bovins de réforme est devenue incontournable: même en tenant compte des projections d'abattage au Canada, on se rend compte qu'en 2007, même si on accroissait de façon importante la capacité d'abattage, il y aurait toujours 300 000 têtes d'animaux, bovins de réforme, *non fed animals*, pour lesquels on n'aurait pas de lieu d'abattage.

Donc, le surplus de l'offre dans le marché canadien, qui est toujours la question, va toujours exister et persister au-delà de 2007. C'est une réalité canadienne.

D'ici l'annonce du décret pour un prix plancher canadien, nous demandons au gouvernement qu'il reconduise, de façon transitoire, le programme ESB 3, avec un paiement de 320\$ calculé sur la base d'un taux de réforme annuel qui tient compte de la réalité du secteur laitier, soit 25 p. 100, et du secteur boucher, soit 12 p. 100 d'animaux de réforme. À notre avis, ce programme représente encore la meilleure façon de procurer rapidement de la liquidité aux fermes bovines.

Quant à la capacité d'abattage au Canada, le portrait que nous en faisons est que la crise de l'ESB a permis d'identifier deux grandes faiblesses qui rendent notre secteur extrêmement vulnérable et qui freinent son développement. Il s'agit de la dépendance à l'égard de l'exportation du bétail et de la viande, et de la concentration du secteur de l'abattage.

•(1125)

[Traduction]

Le président: J'aimerais vous interrompre. Nous avons trois pages de faites et il en reste cinq, et six minutes. Pouvez-vous attirer notre attention sur les questions auxquelles vous tenez vraiment? Nous avons un horaire à suivre et nous allons prendre du retard. Vous pourrez traiter de certains autres sujets au moment des questions.

[Français]

M. Michel Dessureault: D'accord.

Au Canada, la dépendance à l'égard des exportations est actuellement de 20 p.100 pour les bouvillons d'abattage et de 40 p. 100 pour les bovins de réforme. Donc, il est évident qu'il y a une

sous-capacité d'abattage. Quant à la concentration du secteur de l'abattage, il suffit de rappeler que quatre grandes entreprises abattent près de 80 p. 100 de la production.

La situation est pire dans le secteur des bovins de réforme puisque deux grandes entreprises, dont une au Québec, abattent 90 p. 100 des bovins de réforme. Il y a un tableau vous indiquant les volumes, à la page 5.

Dans le secteur des bouvillons, la production québécoise est exportée dans d'autres provinces pour fins d'abattage à hauteur de 75 p. 100, alors que 90 p. 100 des bovins de réforme sont abattus au Québec. En ce qui a trait à la nécessité d'augmenter la capacité d'abattage, vous constaterez que le surplus de 300 000 têtes en 2007 démontre qu'il y a vraiment une nécessité à ce chapitre. Donc, pour arriver à cette augmentation considérable, on pense que quelques projets d'abattoirs devraient être mis sur pied au Canada.

Pour la Fédération des producteurs de bovins du Québec, les fonds alloués pour soutenir efficacement les différents abattoirs au pays, soit les 66 millions de dollars qui ont été annoncés dernièrement, sont nettement insuffisants, surtout qu'avec l'approche du gouvernement fédéral, cette aide est un fonds de réserve pour pertes sur prêts. On ne pense pas que cette voie puisse aider et intéresser des gens à venir s'installer.

Pour assurer une plus grande compétition sur les marchés et de meilleurs prix pour les producteurs, il importe non seulement d'augmenter la capacité d'abattage, mais de solliciter et d'appuyer financièrement l'arrivée de nouveaux joueurs sur le marché, particulièrement des groupes de producteurs qui voudraient s'impliquer dans l'abattage. L'arrivée de nouveaux joueurs sur le marché aurait notamment l'effet bénéfique d'augmenter la compétition dans l'industrie, rétablissant par le fait même des rapports plus près d'une mise en marché ordonnée et efficace.

Des groupes de producteurs peuvent ici devenir des acteurs de premier plan. À cet égard, je profite de l'occasion pour vous rappeler un extrait du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire:

...créer un environnement qui soit le plus favorable possible aux éleveurs et leur permette d'étendre leurs activités, au sein de la filière, à des produits à valeur ajoutée...

L'aide du gouvernement fédéral auprès des groupes de producteurs intéressés à investir dans des projets d'abattoirs et de transformation nous apparaît essentiel à une réalisation pleine et entière de ces objectifs.

Nous considérons également que les cinq plus grands abattoirs présents actuellement sur le marché, soit Lakeside, Cargill, XL Beef, Better Beef et Colbex, n'ont nullement besoin de financement du gouvernement fédéral. Votre propre comité a analysé la situation dans le passé. À mon avis, la situation budgétaire de ces entreprises vous démontre qu'elles n'ont pas besoin d'aide. Par contre, ce sont les nouveaux projets qui devraient avoir besoin d'aide.

Nous demandons donc au gouvernement fédéral d'octroyer des subventions directes aux projets d'abattage et de transformation, ce qui serait beaucoup plus efficace dans les circonstances, et de voir à ce que l'aide ne soit accordée qu'à des groupes de producteurs qui décident d'investir dans un projet d'abattage et de transformation.

En ce qui a trait aux projets d'abattoirs au Québec, alors que les producteurs vendent à perte leurs animaux, on vous signale que malgré les faibles prix payés aux producteurs, le consommateur canadien n'a jamais vu de réduction sensible du prix du boeuf. Les producteurs du Québec veulent, par le biais d'une approche collective, augmenter la capacité d'abattage. Ils ont pris la décision, lors de leur assemblée annuelle de l'an dernier, de mettre en place des prélèvements pour aider à la mise sur pied d'abattoirs. Dans le secteur des bovins de réforme, on a adopté un prélèvement de 20\$ et, pour certains bouvillons d'abattage, de 10\$.

En conclusion, l'aide accordée en vertu de la nouvelle stratégie pour augmenter la capacité d'abattage au pays nous apparaît nettement insuffisante. De plus, la forme d'aide prévue, soit un fonds de réserve pour pertes sur prêts, nous semble inadéquate dans les circonstances. L'aide aux producteurs qui désirent investir dans des projets d'abattoirs est essentielle. Elle doit être accessible, non seulement sous la forme de prêts garantis, mais également et surtout sous la forme d'une aide directe, soit d'une subvention.

Le soutien gouvernemental direct est essentiel pour que ces nouvelles entreprises soient en mesure de faire face à la vive compétition que subiront les nouveaux joueurs et pour qu'elles puissent atteindre rapidement un seuil de rentabilité. Le gouvernement ne doit jamais perdre de vue que nous sommes en situation de crise et que pour être efficaces, les actions doivent être rapides et bien ciblées. Le gouvernement doit donc bonifier sa stratégie pour repositionner l'industrie canadienne des animaux d'élevage en conséquence.

À défaut de mettre en place des mesures adéquates, on ne pourra que constater l'ampleur du désastre créé par la crise de l'ESB sur les fermes bovines québécoises et canadiennes et, conséquemment, dans les industries situées en amont et en aval de la production.

Merci, monsieur le président.

• (1130)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Dessureault. Vous avez pris à peu près autant de temps que les autres témoins de ce matin. C'est bien.

L'hon. David Kilgour (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, Lib.): Monsieur le président?

[Français]

Puisque M. Dessureault n'a pas eu le temps de lire toutes ses notes, serait-il possible de les inclure dans le procès-verbal de cette séance de notre comité?

[Traduction]

Pourrions-nous les annexer au compte rendu de notre séance parce qu'il n'a pas pu finir?

Le président: Certainement. Tout son document sera annexé.

Nous passons maintenant à l'Association canadienne des éleveurs. Je pense que c'est Stan Eby qui va prendre la parole.

Bienvenue, monsieur Wildeman.

• (1135)

M. Brad Wildeman (directeur, Saskatchewan, Association canadienne des éleveurs): Merci. Je m'excuse de mon retard.

Le président: Nous savions que vous étiez dans les parages.

M. Stan Eby: Merci, monsieur le président. L'Association canadienne des éleveurs est heureuse de revenir rencontrer le comité. Nous sommes impatients de travailler avec le nouveau comité et ses nouveaux membres.

Notre dernière visite remonte à quelques mois. Notre principal objectif est toujours de faire ouvrir la frontière américaine au bétail sur pied. Nous avons tout mis en oeuvre pour y parvenir. Cependant, il semble que ce soit le processus de réglementation qui bloque les choses aux États-Unis. On ne pense pas pouvoir agir avant que les élections américaines aient eu lieu. Les Américains nous disent que les choses vont bouger par la suite et nous organisons nos démarches en fonction de cela.

Je vais vous expliquer brièvement le point de vue de l'Association canadienne des éleveurs. Comme on l'a dit, l'industrie bovine lutte pour assurer sa survie depuis le 20 mai 2003. Pendant les trois premières semaines, la commercialisation a été interrompue et la transformation a ralenti de 60 p. 100. En août 2003, nous avons pu livrer aux États-Unis et au Mexique du boeuf en caisse de carton de moins de 30 mois. Nous pensions que cette mesure allait permettre la normalisation des échanges commerciaux. Puis, le cas d'ESB aux États-Unis et la plainte de R-CALF en avril a tout retardé, ce que nous savons tous. La lourdeur du processus de réglementation américain—avec les 3 300 observations sur le sujet—et les autres injonctions des tribunaux ont causé beaucoup de retard et rendu les gens cyniques sur la durée du processus.

L'Association canadienne des éleveurs a formulé une stratégie pour repositionner l'industrie canadienne du boeuf. Son rapport a été approuvé à l'unanimité par notre conseil d'administration en août. Le 10 septembre, le ministre fédéral, Andy Mitchell, annonçait un programme pour nous aider à ce sujet. Il a prévu des fonds importants pour entreprendre un certain nombre d'initiatives.

La reprise de l'exportation du bétail sur pied aux États-Unis est clairement la priorité absolue. Elle aura un effet positif des plus immédiat sur la capacité à court terme et les perspectives de prix. En même temps, augmenter la capacité de transformation à long terme au Canada est une grande priorité pour nous permettre de réagir à la possibilité que l'ouverture de la frontière soit retardée et de réduire clairement notre dépendance aux exportations de bétail sur pied dans les années à venir.

En 2002, avant la découverte d'un cas d'ESB, le Canada exportait environ 1,6 million de têtes de bétail sur pied. La plupart des animaux exportés étaient destinés à l'abattage aux États-Unis; cependant, si on ne peut pas exporter ces animaux aux États-Unis, le Canada ne dispose pas d'assez d'installations de transformation pour répondre à la demande. En 2003, les consommateurs ont continué de nous faire confiance et même plus, ce que nous apprécions beaucoup. C'est sans précédent. De plus, l'ouverture des marchés américain et mexicain au boeuf de moins de 30 mois a permis aux ventes de boeuf canadien dans ces deux pays de reprendre de la vigueur et de se rapprocher de ce qu'elles étaient avant l'épisode de la vache folle. Grâce à ces deux facteurs, nous avons des marchés pour tout le boeuf que nous pouvons transformer.

La différence entre la demande de boeuf et l'offre de bétail sur pied rend la situation éprouvante pour nos éleveurs. C'est pourquoi l'Association canadienne des éleveurs préconise que le plan d'ensemble accorde une grande priorité à la construction de nouveaux abattoirs, pour une capacité de transformation accrue, et à l'agrandissement des installations déjà existantes. Le 10 septembre, le gouvernement fédéral a annoncé un engagement en ce sens en établissant un programme de réserves pour pertes sur prêts. Le programme est perfectible d'après nous, mais nous croyons comprendre que des modifications y ont été apportées encore hier. Je n'en connais pas les détails, mais il est clair que le ministre de l'Agriculture veut que le programme fonctionne.

En plus de ce argent, le gouvernement fédéral a prévu des fonds pour accélérer les inspections et augmenter encore davantage les ressources de l'ACIA, point sur lequel Gencor a insisté dans son exposé. Même avant l'annonce du gouvernement fédéral, le secteur de la transformation projetait d'accroître sa capacité. Au début du mois, pour la première fois depuis 1978, les usines de transformation fédérales et provinciales du Canada abattaient plus de 80 000 têtes par semaine, ce qui est une augmentation considérable par rapport aux 25 000 à 28 000 têtes qui étaient abattues pendant l'épisode de la vache folle.

• (1140)

On s'attend à ce que la capacité atteigne environ 86 000 têtes d'ici la mi-2005, et 93 000 à la fin de 2005, et ce, par semaine. D'ici la mi-2006, on s'attend à ce que la capacité d'abattage au Canada s'élève à 98 000 têtes par semaine, soit une augmentation de plus de 20 p. 100 par rapport à la situation actuelle.

Au cours de cette période, les abattoirs au Canada seront en mesure d'abattre l'ensemble de la production annuelle et de réduire l'excédent de bovins. Les transformateurs et les distributeurs estiment que nous pourrions commercialiser le boeuf qui provient de toutes les catégories de bovins devant être abattus. Le Centre d'information sur le boeuf a posé un geste décisif et retenu les services d'un expert qui examinera le volet production de viande et mettra au point un programme en vue de promouvoir, au Canada et aux États-Unis, la vente de boeuf canadien.

Or, toutes ces mesures prennent du temps, et c'est ce qui pose problème. Compte tenu de notre capacité d'abattage actuelle, nous allons nous retrouver avec un excédent d'environ 480 000 têtes qui devraient normalement être abattues. Font partie de ce groupe 166 000 bovins gras, et 314 000 vaches et taureaux.

Pour répondre à certaines des préoccupations formulées, l'AEC, de concert avec le ministre fédéral, a mis en place des programmes de retrait pour aider les producteurs, et ce, jusqu'à ce que la capacité d'abattage disponible corresponde aux niveaux de commercialisation. En effet, la stratégie a mis en lumière le fait qu'un tel programme s'imposait.

Depuis août, les discussions se poursuivent entre l'industrie, le gouvernement fédéral et les provinces en vue d'élaborer des programmes utiles et efficaces. Ces programmes devraient entraîner une amélioration du prix offert aux producteurs. Le premier objectif du programme de retrait est de réduire les stocks de bovins gras de la campagne 2003 qui sont destinés à l'abattage immédiat. Cette mesure aura pour effet d'améliorer les prix versés par les transformateurs et d'encourager l'industrie du boeuf d'embouche à continuer d'envoyer ses bovins aux parcs d'engraissement cet automne.

Cela fait deux semaines que le programme de retrait des bovins gras est en place. Les provinces qui y participent sont l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. Au cours de la première semaine, plus de 2 000 têtes étaient inscrites au programme. Ils ont décidé de ne plus rendre les chiffres publics, mais nous avons constaté que les prix des bovins ont augmenté jusqu'à concurrence de 3,75 \$ par 100 dans l'Ouest du Canada.

Le deuxième volet du programme consiste à ralentir l'envoi des veaux de la campagne 2004 dans les parcs d'engraissement, et ce, en attendant l'abattage des veaux de la campagne 2003. Nous nous efforçons de respecter un délai de 30 mois. Il suffit de trouver un juste équilibre entre le nombre d'animaux à abattre et la capacité d'abattage existante.

Par ailleurs, nous avons jugé important de remédier aux problèmes de liquidités des éleveurs-naisseurs et d'assurer la viabilité continue de ce secteur durant l'automne.

Des programmes de retrait des bovins de court engraissement sont maintenant offerts en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Ces programmes ont pour but de permettre à l'industrie de tirer profit des marchés.

La surveillance de l'ESB est un autre point important. L'ACIA nous a annoncé ce matin—et j'ai les chiffres en main—que les objectifs fixés au début de cette année seront atteints, et ce, dans toutes les régions. Nous sommes donc fort heureux de voir que des progrès se réalisent à ce chapitre.

Les différences qui existent entre les divers secteurs de l'industrie et les régions rendent difficile la prestation de programmes efficaces. C'est d'ailleurs le message qui se dégage des témoignages que nous avons entendus au cours des dernières minutes. Toutefois, nous estimons qu'il est très important d'introduire un élément de souplesse dans ces initiatives. L'Association assume un rôle de leadership en ce sens qu'elle essaie d'élaborer des programmes de retrait qui ont pour but de permettre à l'industrie de tirer profit des marchés. Il est intéressant de noter que, depuis l'annonce de ces programmes, la situation sur les marchés s'est améliorée. Ajoutons à cela le fait que lorsque l'industrie tire le maximum des marchés, les paiements versés au titre du PCSRA diminuent.

Nous vivons une situation difficile depuis un an et demi. Les critiques sont nombreuses. Nous avons même droit à des petites séances d'information sur la façon dont les choses devraient se dérouler. Toutefois, nous bénéficions de l'appui d'associations provinciales de producteurs et aussi du gouvernement fédéral. Les discussions vont bon train. Il nous arrive parfois d'éprouver des sentiments de frustration. Tout le monde, en fait, trouve la situation difficile. Toutefois, nous essayons de nous concentrer, de trouver des moyens de régler efficacement le problème.

• (1145)

Comme je l'ai mentionné, nous ne ménageons aucun effort. Nous sommes constamment en contact avec nos homologues aux États-Unis, et aussi avec les établissements de prêt afin de nous assurer qu'ils font leur part et qu'ils n'exercent pas des pressions indues sur les producteurs. Nous continuons de collaborer avec d'autres groupes, y compris le Conseil des viandes du Canada, Agriculture Canada, l'ACIA et nos homologues américains.

Il doit y avoir réciprocité avec les États-Unis au chapitre des règles, surtout en ce qui concerne les matières à risque spécifiées. Nous devons rencontrer, cet après-midi, des représentants américains qui s'occupent de ce dossier.

L'Association prévoit également lancer, la semaine prochaine, à Washington, une vaste campagne d'information organisée de concert avec le Alberta Beef Producers, le Conseil canadien des viandes, Agriculture Canada et des représentants de l'ambassade du Canada.

Pour terminer, je tiens à préciser que les éleveurs de bétail ne toléreront pas que leur industrie soit davantage affaiblie. Il faut sans délai établir un processus d'élaboration de règlements. Sinon, l'Association devra songer sérieusement à prendre d'autres mesures et à déposer des plaintes, de concert avec le gouvernement fédéral, en vertu de l'ALENA ou auprès de l'OMC.

Merci, monsieur le président. Je répondrai volontiers à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Eby. Votre exposé était fort intéressant.

Afin que tout le monde ait l'occasion de poser des questions ce matin, je vais faire en sorte que le temps alloué soit bien respecté.

Monsieur Ritz.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci, monsieur le président.

Messieurs, merci d'être venus nous rencontrer. Certains, ici, sont de vieux amis, d'autres, d'anciens adversaires. Nous allons sans doute continuer d'assumer les mêmes rôles.

Stan, vous avez dit, dans votre déclaration liminaire, que votre objectif était d'assurer l'ouverture des frontières. Or, je me demande pourquoi l'Association canadienne des éleveurs ne s'associe pas aux autres producteurs qui ont déposé une plainte en vertu du chapitre 11, ou n'exerce pas des pressions auprès du gouvernement pour qu'il appuie ces efforts en invoquant les dispositions du chapitre 20.

M. Stan Eby: Comme vous le savez sans doute, le chapitre 11 autorise les producteurs à déposer une plainte en vue de récupérer certaines pertes. Nous estimons qu'une telle plainte est tout à fait justifiée.

Pour ce qui est du chapitre 20, nous l'avons examiné, et nous avons eu des discussions à ce sujet avec le gouvernement fédéral. Suite aux mesures qui ont été prises, nous avons jugé que des progrès avaient été accomplis. Est-ce que ces progrès sont jugés trop lents? C'est l'une des critiques qui a été formulée. Les marchés américain et mexicain sont maintenant ouverts au boeuf désossé, et nous ne voulons rien faire qui vienne compromettre cette ouverture. Est-ce qu'une plainte en vertu du chapitre 20 aurait un effet négatif? C'est l'une des questions que l'on se pose.

Par ailleurs, les avocats à Washington nous ont clairement dit que si nous déposons une plainte aux termes de ce chapitre, ils ne pourront plus consacrer tout leur temps au processus d'élaboration des règlements. Nous sommes donc coincés.

M. Gerry Ritz: Vous dites qu'il s'agit d'une plainte déposée par les producteurs. Êtes-vous en train de dire que vous ne représentez pas les producteurs ou que vos membres ne vous ont pas demandé d'intervenir à ce chapitre?

M. Stan Eby: Ils ne nous ont pas demandé de déposer une plainte.

M. Gerry Ritz: Merci.

Il y a une question qui préoccupe au plus haut point tous les secteurs de l'agriculture, et pas seulement l'industrie du boeuf : c'est le recours au PCSRA pour assurer la prestation de ces programmes. Or, ce véhicule de financement est jugé défectueux. Comment va-t-il permettre d'assurer la prestation du programme de retrait, du programme pour les animaux de réforme, de toutes les initiatives lancées à même l'enveloppe de 488 millions de dollars? Comment pouvons-nous y avoir recours alors que nous savons tous qu'il ne fonctionne pas?

De plus, nous constatons que les fonds pour ces nouvelles mesures proviennent d'une enveloppe déjà existante. Il ne s'agit pas d'argent neuf, mais d'une avance de fonds qui est puisée à même une autre avance de fonds, ainsi de suite. J'ai lu, dans les journaux, que vous vantez ce mécanisme. Tout le monde est satisfait de l'annonce qui a été faite. Or, comment allons-nous avoir accès aux fonds? Pouvez-vous nous l'expliquer?

M. Stan Eby: Je vais demander à Brad Wildeman de répondre à la question.

Les 488 millions ne font pas partie du PCSRA. Ils s'ajoutent au programme.

M. Gerry Ritz: Mais le PCSRA sert de véhicule de financement.

M. Stan Eby: C'est vrai, et nous sommes parfaitement conscients du fait qu'il ne fonctionne pas. Vous dites que ce véhicule est défectueux. Il a besoin d'être peaufiné, et nous exerçons des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il corrige la situation.

Brad a participé aux discussions.

• (1150)

M. Brad Wildeman: Le fait est que nous ne savons pas s'il va répondre aux besoins. On nous a dit, en toute bonne foi, que, d'après les fonctionnaires, le programme couvrirait les pertes de revenus. Franchement, nous ne savons pas, pour l'instant, si cela va être le cas, mais nous essayons de collaborer avec eux, de les encourager à prendre certaines décisions. Plusieurs décisions administratives doivent être prises. Nous essayons de les convaincre de mettre sur pied le comité consultatif pour qu'il commence à s'attaquer à certains problèmes, pour que nos producteurs sachent si le programme fonctionne ou non. Le fait est que nous ne savons encore rien.

C'est l'une des recommandations que nous voulons formuler. Nous voulons des réponses. On nous a dit que le programme fonctionne. On nous a dit, lors de l'élaboration de la stratégie de repositionnement, que les pertes de revenus seraient absorbées par le PCSRA. Nous en avons pris note, mais nous pensons que le moment est venu de fournir des réponses aux producteurs.

M. Gerry Ritz: Donc, le gouvernement vous dit que tout fonctionne bien, mais ce n'est pas ce qu'affirment les producteurs. Vous êtes coincé entre les deux.

Le mécanisme renversé de vente aux enchères que prévoit le programme de retrait est, à mon avis, inadéquat. Il n'est d'aucune utilité aux éleveurs-naisseur. Vous qualifiez ce segment de l'industrie de dynamique. Bien entendu, les exploitants de parcs d'engraissement, les transformateurs, ainsi de suite, font tous partie de celui-ci, mais ce sont les éleveurs-naisseur qui constituent la pierre angulaire de l'industrie. Ils souffrent davantage que les autres. Or, le mécanisme renversé de vente aux enchères ne leur est d'aucune utilité.

On prétend qu'il va y avoir augmentation de la capacité d'abattage ou ouverture de la frontière dans six mois, deux choses qui sont peu susceptibles de se produire quand on voit l'hésitation que manifeste le gouvernement fédéral à l'idée d'ouvrir de nouveaux abattoirs, comme tente de le faire Gencor, ou même la frontière. Nous avons un problème, et tout ce que vous faites, c'est de retarder le processus de six mois. Nous allons continuer d'être confrontés à une sous-capacité d'abattage et une surcapacité de production. Ne cherchez-vous pas tout simplement à essayer de gagner du temps? Or, je vous signale que le temps presse.

M. Stan Eby: Pour ce qui est des éleveurs-naisseur, êtes-vous en train de dire que 5 25 \$ pour les jeunes bouvillons, c'est peu? Au Canada, le marché des génisses nécessaires à la relève est beaucoup plus fort aujourd'hui que dans le passé.

Nous essayons de faire preuve de responsabilité et de tirer le maximum du marché. Nous estimons que le programme fonctionne, qu'il commence à donner des résultats. Est-ce suffisant? C'est une bonne question.

M. Gerry Ritz: Brad, vouliez-vous...?

M. Brad Wildeman: Oui, je voudrais faire quelques commentaires.

Ce que nous avons essayé de faire avec ce programme, c'est d'accorder une aide aux exploitants de parcs d'engraissement, puisque ce sont eux, en bout de ligne, qui achètent ces animaux, et ensuite de donner aux éleveurs-naisseur des moyens de gérer leur stock.

Il ne fait aucun doute que si nous n'arrivons pas à accroître la capacité d'abattage et à rouvrir la frontière, nous allons être confronté à un problème. Toutefois, si vous jetez un coup d'oeil aux chiffres, vous allez noter que la capacité d'abattage est en train d'augmenter. Les chiffres montrent clairement que, même en l'absence de nouveaux abattoirs—dont nous encourageons la construction, parce que c'est une bonne chose pour le Canada et pour l'industrie—franchement, compte tenu de la capacité existante qui a été annoncée et qui est en voie d'être réalisée, nous allons être en mesure d'abattre tous les bovins d'ici le début de janvier 2006.

Je viens d'assister à une réunion. J'ai rencontré tous ceux qui sont en train de construire des abattoirs. Les travaux progressent bien et seront complétés aux dates prévues. Des progrès sont donc en voie d'être réalisés. Toutefois, nous ne pourrions accorder aux producteurs les prix que nous voulons tant que les travaux ne seront pas terminés.

Nous sommes conscients du fait qu'il y a un problème. Nous avons mis sur pied deux programmes qui ciblent ces deux secteurs importants, et les chiffres montrent qu'ils sont efficaces. Avant l'annonce des programmes de retrait, les veaux de court engraissement se vendaient un peu plus de 80 cents la livre. Les bovins se vendent maintenant un dollar la livre. C'était là l'un des objectifs que nous avions fixés : nous voulions que les veaux se vendent un dollar la livre. Cet objectif a maintenant été atteint. Nous voulions que les bovins gras se vendent autour de 80 cents la livre. Cet objectif a été atteint. Pouvons-nous garder ces prix? Je ne le sais pas.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ritz.

Madame Poirier-Rivard.

[Français]

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Dessureault. J'aimerais que vous nous parliez des bovins de réforme, par exemple dans le secteur laitier, et des bovins de boucherie. Vous souhaitez que le gouvernement fédéral décrète un prix plancher canadien pour les bovins de réforme. J'aimerais savoir à combien vous estimez un tel prix plancher. De tels prix plancher existent-ils dans d'autres pays, par exemple aux États-Unis? Quels sont les rôles respectifs des différents paliers de gouvernement, par exemple le rôle du gouvernement du Québec par rapport à celui du gouvernement d'Ottawa?

Ottawa et Québec engagent des conversations afin de trouver des solutions pour les éleveurs de bovins du Québec. Quelle analyse faites-vous des pourparlers, et quels sont vos espoirs et vos craintes?

Le président du Syndicat des producteurs laitiers du Saguenay—Lac-Saint-Jean, M. Michel Potvin, propose la construction de petits abattoirs, comme c'était le cas dans les années 1960. Les éleveurs seraient-ils d'accord sur un tel projet, et croyez-vous que les grands abattoirs pourraient tuer dans l'oeuf un tel projet?

Les producteurs de vaches de réforme écoulaient leur bétail au Canada et principalement aux États-Unis avant la crise de la vache folle. Les producteurs de boeuf fournissent également des milliers de

têtes. Les abattoirs de classe B, comme celui de Saint-Ambroise au Saguenay—Saint-Jean, ne peuvent pas commercialiser leur viande au même titre que les abattoirs de classe A. Il n'y a pas d'abattoir de classe A au Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis 1983. Les producteurs ont perdu la faculté de commercialiser. Le ministre parle de se doter de nouvelles infrastructures. Croyez-vous que la construction d'abattoirs régionaux de classe A résoudrait le problème qui perdure depuis 18 mois? Parlez-nous aussi du concept des abattoirs mobiles, des pour et des contre.

Monsieur Dessureault, pouvez-vous déjà estimer combien recevra l'Alberta dans le cadre de la stratégie ESB 5, et combien recevra le Québec?

Selon vos estimations, les 100 millions de dollars seraient inutilisés au terme de l'application du programme ESB 4 [*Note de la rédaction : Inaudible*] au programme d'aide transitoire à l'industrie, un programme fédéral de 680 millions de dollars. Comment croyez-vous que le fédéral pourrait prendre cet argent et régler le problème qui perdure au Québec depuis 18 mois?

•(1155)

M. Michel Dessureault: C'est une longue suite de questions.

[Traduction]

Le président: Si vous faites vite, vous allez pouvoir répondre à toutes les questions.

[Français]

M. Michel Dessureault: J'ai le goût de faire un commentaire sur la question précédente sur le PCSRA, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole. Je compare le programme à une belle voiture que le gouvernement canadien a achetée en 2002, mais qui est toujours dans le fond de la cour sur quatre blocs: il n'y a pas d'essence dans le réservoir.

Imaginez-vous que le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole existe depuis le 20 mai 2003 et qu'aucune somme d'argent n'a été remise directement aux producteurs. Sept nouveaux programmes canadiens ont été mis en place pour aider les producteurs: ESB 1 à ESB 5 et tous les programmes de transition. Ce n'est pas possible qu'on pense encore, à l'échelle du Canada, que ce programme est la solution dans un cas de crise grave comme celle que l'ont vit actuellement au Canada dans le domaine du bovin. Cela ne se peut pas. Bref, je termine mon commentaire.

Au sujet du prix minimum, dans le passé les producteurs de bovins de réforme canadiens recevaient un prix comparable à celui du marché américain. Actuellement, le prix du marché américain se situe aux environs de 60¢ la livre. Il y avait un écart qui équivalait à peu près au transport. Comme producteurs, nous voudrions retrouver ce marché, mais nous sommes conscients qu'il y a un embargo et qu'il y a des frais additionnels au niveau des abattoirs.

C'est important de penser à un prix minimum. Quel est-il au juste? Est-il aux deux-tiers de ce prix? Je ne le sais pas. Au Québec, il y a une loi sur les mises en marché. À défaut d'avoir une décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires qui donne « un certain pouvoir aux producteurs de fixer le prix de marché », on n'a pas été en mesure de le mettre en place, parce que lorsque l'acheteur va arriver dans le marché, il va se rendre compte que notre marché est régional, et non canadien. Si l'autorité venait du gouvernement canadien, on aurait une bien meilleure chance de le mettre en vigueur, du moins au Québec et au Canada.

Cela permettrait également au gouvernement canadien d'économiser de l'argent. Ces viandes ont été consommées au Québec au cours des derniers mois. Au profit de qui? Pas au profit des consommateurs, mais probablement—vous en avez sûrement une bonne idée—au profit des propriétaires d'abattoirs.

Quant à la question des abattoirs à caractère régional, je pense que la position de l'Union des producteurs agricoles et de la Fédération des producteurs de bovins du Québec est que la viande vendue devrait être inspectée. À cet égard, il est très difficile aujourd'hui, pour les abattoirs à caractère régional, d'avoir accès au marché, avec le grand réseau de distribution existant. On en est donc plutôt à préconiser de grandes entités à caractère un peu plus suprarégionales pour donner à l'ensemble des producteurs un accès à moindre coût à ces structures plutôt qu'à de petits abattoirs.

Les abattoirs mobiles, on les appelle des abattoirs de dépannage. Oui, pour un producteur dont un animal a un accident aujourd'hui sur la ferme, c'est la condamnation de l'animal, c'est l'équarrissage. Quelquefois, il pourrait récupérer une valeur économique pour sa propre entreprise, pour sa propre consommation. Il y aurait peut-être un certain intérêt sur ce plan.

Je ne reviendrai pas sur le programme ESB 5. On l'a suffisamment dit au Québec, ce dernier programme n'est pas approprié pour l'ensemble du Canada. C'est un programme ciblé sur une province. D'ailleurs, au moment où on se parle, rien n'a été annoncé au Québec.

Comment peut-on penser qu'un programme de mise de côté va avoir un effet quand on sait que dans les discussions internationales, on parle des animaux de 20 mois, de 21 mois qu'on veut faire abattre en 2006? Quelqu'un quelque part n'est pas branché. Je ne sais trop qui, mais il reste que ce n'est pas possible qu'on annonce un programme de mise de côté. C'est pour cette raison que dans les programmes ESB 3 et ESB 4 qui ont été mis en place, il y a des sommes résiduelles qui n'ont pas été remises aux producteurs. Peut-être a-t-on fait une évaluation plus grande que les budgets prévus.

Quand je parlais d'une somme de 320\$ pour le bovin de réforme, c'est au programme ESB 3 que je pensais. Prolongez-le tant et aussi longtemps que les frontières ne seront pas réouvertes, si le marché n'est pas en mesure d'offrir un prix minimum. Les sommes d'argent sont là, elles ont été annoncées. Tout près de 200 millions de dollars n'ont pas été dépensés. Au lieu d'annoncer de nouvelles mesures, commençons donc par dépenser ce qu'il y a là. Cela aiderait grandement les producteurs de bovins canadiens.

● (1200)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Kilgour. Vous avez sept minutes.

L'hon. David Kilgour: J'ai différentes questions à poser à différents témoins.

Monsieur Ishoy, nous avons entendu dire, dans l'Ouest, que l'ACIA exige, par exemple, des locaux plus vastes, et un parc de stationnement qui soit asphalté. Est-ce que ces exigences vous empêchent d'améliorer votre capacité de production?

M. Mark Ishoy: Il n'a pas été question d'asphaltage du parc stationnement et de locaux plus vastes l'ACIA quand le projet a été soumis au processus.

L'hon. David Kilgour: D'accord.

Vous avez dit qu'il existe des normes à l'échelle nationale. À quoi faisiez-vous allusion, au juste? Vous avez dit, si je ne m'abuse, que les normes manquent d'uniformité. Avez-vous quelque chose de précis à proposer?

M. Mark Ishoy: Non. Je ne faisais que répéter ce que j'avais déjà dit, étant donné que j'ai travaillé et dans l'Est et dans l'Ouest. Je n'avais rien de précis à proposer. Je tenais tout simplement à dire qu'il faut former les gens, leur donner une formation polyvalente.

L'hon. David Kilgour: Vous avez fait un commentaire intéressant au sujet des quotas de viande à l'étranger. Vous savez sans doute que les plus gros employeurs de la population d'Edmonton, dans les années 70, étaient Gainers, Burns, Canada Packers et Swift's. Charles Grassley n'a-t-il pas rédigé un article sur l'impact négatif de la politique d'importation sur les usines de transformation de la viande, étant donné qu'elle a eu pour effet de les éliminer? Avez-vous d'autres précisions à ajouter là-dessus?

M. Mark Ishoy: Je n'ai pas lu le rapport Grassley, mais j'ai été témoin de ce qu'a vécu l'industrie de transformation de la viande au cours des vingt dernières années. Les transformateurs ont vu leur marge réduite alors qu'ils devraient livrer concurrence à des produits importés bon marché. Aucune somme n'a été réinvestie dans l'industrie. Les usines de transformation de la viande exigent des investissements. Je suis certain qu'on vous l'a déjà dit.

L'hon. David Kilgour: Monsieur Eby, nous avons appris, il y a quelques semaines, qu'un taureau de 2 300 livres s'était vendu 300\$. Vous avez parlé de pressions qui étaient exercées, de 90 000 veaux de naissance, de 200 parcs d'engraissement. Pouvez-vous nous dire si les banques exercent ou non des pressions sur ces dizaines de milliers de familles?

M. Stan Eby: Il y a deux choses. Nous sommes en contact avec l'Association des banquiers, et ils nous disent qu'ils collaborent avec les producteurs. Nous voyons les choses différemment, compte tenu des pressions qui sont exercées. Nous avons parlé de l'Association des banquiers et de la Société du crédit agricole. Le ministre de l'Agriculture s'est entretenu avec l'Association des banquiers à plusieurs reprises, tout comme l'a fait le ministre des Finances. En fait, nous estimons que les établissements de prêt se sont montrés raisonnables jusqu'à ces derniers mois. Toutefois, les choses traînent en longueur, et les pressions se font de plus en plus grandes.

L'hon. David Kilgour: D'accord.

Barbara Duckworth, qui travaille pour *The Western Producer*, a laissé entendre que les associations de producteurs en Europe insistent pour que chaque animal subisse un test de dépistage de l'ESB. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Stan Eby: La question continue de susciter un vif débat. Nous avons appris, ce week-end-ci, que le Japon était revenu sur sa décision. D'après les scientifiques, en exigeant le retrait des matières à risque spécifiées, nous accomplissons... le test ne constitue qu'une dépense supplémentaire. Il n'apporte rien au processus. Nous savons que les méthodes scientifiques utilisées aujourd'hui ne permettent pas de déceler l'ESB chez les jeunes bovins.

Notre association juge qu'il est inutile de faire subir un test aux bovins âgés de moins de 30 mois. Dans le cas des bovins de plus de 30 mois, les matières à risque spécifiées sont retirées, ce qui donne des produits sûrs.

• (1205)

L'hon. David Kilgour: J'aimerais aborder un autre point. Vous dites que 98 000 bêtes seront abattues dès 2006. Combien de nouveaux abattoirs prévoit-on construire d'ici là?

M. Brad Wildeman: Aucun. La capacité d'abattage déjà annoncée nous permettra d'atteindre l'objectif de 98 000 bêtes.

L'hon. David Kilgour: Donc, l'abattage de 98 000 bêtes ne dépend pas de la construction de nouveaux établissements au Québec ou ailleurs au Canada?

M. Brad Wildeman: Il y a des abattoirs qui ne sont pas encore fonctionnels. Comme vous le savez, il y en a un à Salmon Arm, en Colombie-Britannique, qui attend l'approbation de l'ACIA. Il y a l'usine Atlantic Beef Processors à l'île-du-Prince-Édouard, qui commence à démarrer. Il y a ensuite l'usine de Mark, qui continue d'améliorer sa production. Une fois que ces abattoirs seront fonctionnels, nous serons en mesure d'atteindre l'objectif fixé.

Il serait bon que l'industrie, si vous jetez un coup d'oeil aux chiffres, dispose d'une surcapacité de 10 p. 100, c'est-à-dire entre 103 000 et 105 000 bêtes, pour qu'elle ait une marge de manoeuvre en cas d'arrêt de travail, de fermetures d'usine, ainsi de suite. Toutefois, l'objectif de 90 000 bêtes nous permettra de bien gérer le système.

L'hon. David Kilgour: Merci.

Le président: Merci, monsieur Kilgour.

Avant de céder la parole à M. Angus, j'aimerais que M. Ishoy ou M. O'Connor nous dise où en sont les choses concernant MGI. Quand avez-vous entamé le processus, où vous en êtes aujourd'hui, où espérez-vous vous trouver dans un an? N'hésitez pas à nous dire si le processus comporte des lacunes, si l'ACIA a bien joué son rôle. Nous voulons le savoir, puisque nous devons rencontrer l'Agence, plus tard.

M. Mark Ishoy: Il est difficile de démarrer une entreprise, d'avoir du personnel expérimenté. Nous avons commencé avec 20 bêtes par jour, comme le feraient bon nombre d'établissements, et ensuite nous avons accéléré le rythme. Quand vous mettez sur pied une usine, il est difficile, au début, de trouver les compétences dont vous avez besoin. Cela fait probablement trois mois que nous sommes en service, et nous abattons entre 100 et 120 bêtes par jour. Nous avons présenté une demande en vue de créer une double équipe, parce que nous avons des problèmes au niveau de la capacité. Nous avons reçu l'autorisation d'abattre 25 bovins l'heure, à la condition que l'on suive les directives opérationnelles.

Il est toujours utile d'avoir du personnel expérimenté de l'ACIA sur place quand on démarre une entreprise. Nous n'avons aucune raison de nous plaindre. Nous avons du personnel expérimenté, mais aussi des employés qui n'ont aucune expérience. Toutefois, le fait d'avoir du personnel expérimenté est important quand on démarre

une entreprise. Nous prévoyons atteindre l'objectif de 200 bêtes au début décembre.

Nous avons obtenu un permis de construction, mais comme je l'ai mentionné plus tôt aujourd'hui, la ville de Kitchener a mis du temps avant de nous le donner. Elle nous l'a finalement accordé cette semaine, mais il va nous falloir cinq mois pour reconstruire les installations. Une fois que ce sera fait, nous serons en mesure d'abattre 300 bêtes par jour, dès le début de février. C'est un rythme plutôt raisonnable.

Est-ce que les choses vont assez vite? Non. Avons-nous parfois des petits pépins? Oui. Mais dans l'ensemble, nous sommes assez satisfaits.

Le président: Je vous remercie.

Je cède maintenant la parole à M. Angus, qui dispose de sept minutes.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci.

Je voudrais revenir à ce que M. Wildeman a fait valoir au sujet du manque de nouveaux abattoirs. Essentiellement, notre pays compte trois ou quatre entreprises fonctionnant à 90 p. 100 de leur capacité de production. Voulez-vous dire que, à la fin de la présente situation, ces entreprises augmenteront leurs activités, répondront à la demande supplémentaire et continueront à être maîtres de la situation?

M. Brad Wildeman: Je pense que c'est un tableau réel de la situation. Je le répète, plusieurs mesures prises par des producteurs sont de toute évidence, en butte à des difficultés. Nous avons espéré que la garantie de prêt permettrait à certains de voir la lumière au bout du couloir. Encore une fois, malgré la place prépondérante occupée par les grands abattoirs sur le marché, nous pensons qu'il est possible d'offrir des services très ponctuels pour répondre aux besoins insatisfaits de certains consommateurs.

Il est clair que, à cause du scénario actuel, les entreprises établies prennent de l'expansion. Les nouvelles entreprises éprouvent des difficultés à obtenir le crédit nécessaire, les banques hésitant à les financer au cas où la frontière rouvrirait, mais ces nouvelles entreprises sont nécessaires si la frontière devait demeurer fermée. C'est un problème important.

• (1210)

M. Charlie Angus: Très bien, j'y reviendrai ultérieurement.

J'aimerais poser quelques questions aux représentants de Gencor. Nos producteurs du Nord sont à la fois très enthousiasmés et très frustrés par l'expansion de Gencor Foods. Ils ont l'impression qu'il y a eu de nombreux retards. Ils entendent sans cesse parler de l'ACIA.

Pouvez-vous nous brosser un tableau de cette expansion? Vous avez répondu d'une façon très diplomate à la dernière réponse, mais je vous demande quelle a été l'attitude de l'ACIA dans ce dossier.

M. Mark Ishoy: Je reviens au point que j'ai fait valoir initialement, celui que je qualifie de convivial. Je ne pense pas que les responsables de l'ACIA se sont opposés à notre ouverture, mais le processus se révèle difficile parce que, au lieu de se rencontrer, il faut s'astreindre à un échange incessant de plans entre eux et nous. Toutes les fois que nous présentons un nouveau plan, et je vous parle de 28 documents de 36 pouces sur 40 ou de toutes autres dimensions, celui-ci fait la navette entre eux et nous, et c'est parfois pour un changement de trois lignes. Lorsque le consultant reçoit le plan de l'ACIA, il y a des discussions, des échanges de lettres et la soumission d'un plan modifié, ce qui peut nécessiter trois semaines. Selon nous, c'est certes inacceptable.

L'approbation de notre plan actuel a pris entre 45 et 60 jours de plus que nous l'aurions souhaité. L'ouverture ou la construction d'un abattoir comporte énormément de détails. Il y a en fait un nombre phénoménal de détails que les gens ne saisissent vraiment pas. Pour s'attaquer aux problèmes, il serait de beaucoup préférable de se rencontrer pour les examiner. C'est ce qui a fini par arriver à un moment donné du processus, mais il a fallu attendre plus longtemps que nous ne l'aurions souhaité.

M. Charlie Angus: Très bien, j'aimerais poursuivre dans la même veine. Il me semble que nous ne parlons que de crises. Si nous étions un navire, ses trois ponts inférieurs seraient déjà envahis par l'eau et l'équipage parlerait encore d'une crise à laquelle elle s'attaquera lors de sa réunion hebdomadaire qui aura lieu demain à 10 heures.

Nos producteurs du Nord sont très frustrés. Selon eux, ils peuvent difficilement obtenir de la place à bord des camions. À quoi cela sert-il de ne pas avoir de ferme? En quoi cela a-t-il influé votre capacité d'augmenter la production et comment cela nous empêchera-t-il de satisfaire à la demande actuelle?

M. Mark Ishoy: Je reviens au début de mes explications. Lorsqu'une entreprise démarre, elle ne passe jamais de 0 à 300 par jour du jour au lendemain. Si je tiens compte de notre équipe de gestion, parvenir à 300 par jour en cinq ou six mois serait probablement un objectif assez raisonnable. Quant à la frustration exprimée à l'égard de la taille, l'ACIA s'est montrée disposée à collaborer avec nous sur la question de l'accélération de la production. Elle nous a en fait autorisé à adopter cette solution au lieu d'avoir une deuxième équipe de travail. Deux équipes de travail nécessitent deux équipes de gestion, ce qui crée plus de problèmes. Par conséquent, il s'est révélé efficace d'accélérer la production quotidienne au lieu de créer une deuxième équipe de travail et de laisser le bétail dans l'étable moins longtemps qu'elle ne l'aurait souhaité idéalement.

Quant à la collaboration avec les producteurs du Nord, nous appelons ceux qui figurent sur notre liste. Nombreux sont ceux qui doivent assumer leur responsabilité et remplir les formulaires. Nous avons fait parvenir 24 000 lettres aux producteurs ontariens et, au dernier décompte, nous avons reçu environ 3 600 réponses. Il faut que les deux parties collaborent.

M. Charlie Angus: Obtenez-vous essentiellement vos animaux de réforme directement des producteurs? Vous les procurez-vous lors d'encans ou par d'autres moyens?

M. Mark Ishoy: Notre objectif est de collaborer avec les producteurs. Nous leur avons demandé de signer un document ne comportant aucune obligation, mais ils nous ont fait parvenir un formulaire expliquant leur exploitation ainsi que donnant leur nom et adresse. Depuis, nous avons perfectionné quelque peu nos méthodes. Nous devons savoir quel est leur transporteur privilégié afin que nous puissions lui indiquer l'installation de livraison. En Ontario, nous avons aménagé 18 de ces installations où il est possible de livrer le bétail. Ces installations fonctionnent en rotation, essentiellement en fonction du nombre de bêtes dans les régions en cause. Nos responsables des achats téléphonent aux producteurs, laissent des messages et reçoivent les renseignements nécessaires.

M. Charlie Angus: Très bien.

Des grands abattoirs ont-ils essayé d'intervenir si vous achetiez du bétail lors d'encans ou par d'autres moyens?

• (1215)

M. Mark Ishoy: À ma connaissance, il n'y a eu aucune intervention directe. Si nous achetions notre bétail chez le producteur

quotidiennement ou hebdomadairement, les abattoirs auraient pu intervenir, en faisant augmenter les prix au-delà de ce que nous aurions souhaité payer. Mais négocié directement avec le producteur et disposer d'installations où le bétail peut être livré nous ont permis de ne pas tomber dans une telle situation.

M. Charlie Angus: Très bien. Je vous remercie.

J'aimerais poser deux ou trois questions à M. Dessureault pendant le temps qu'il me reste.

Les garanties liées aux pertes sur prêt ne permettront pas, selon vous, de construire des abattoirs. Que proposez-vous pour que nos entreprises régionales soient en mesure de résister aux tentatives des grands abattoirs de les assimiler à la reprise du marché?

[Français]

M. Michel Dessureault: Je pense que la meilleure façon d'aider une nouvelle entreprise est de lui permettre d'avoir un fonds de roulement et une très grande équité au départ. N'oubliez pas que les abattoirs actuels sont en train d'engranger des bénéfices pour se préparer à une guerre dans le marché. Si vous donnez seulement la possibilité aux gens de venir couvrir leurs prêts et leurs intérêts dans cinq ou dix ans si les choses vont mal... Ce n'est pas à ce moment-là qu'ils en auront besoin mais immédiatement.

Trouvons donc le moyen de les aider à avoir un fonds de roulement. Une garantie de prêts constitue une façon de le faire, mais une aide directe de l'État constitue peut-être la meilleure façon. Dans ce marché, les gens de Gencor vous le diront, il faut des fonds de roulement importants.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Dessureault.

Monsieur Anderson, vous disposez de cinq minutes.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président.

Il y a deux semaines, notre ministre de l'Agriculture s'est rendu en Asie et en est revenu les mains vides. La fin de semaine dernière, les Américains ont pu parvenir à une entente. Essentiellement, cette entente faisait passer la norme liée à l'âge du bétail de 30 à 20 mois. D'après vous, comment ce changement nous touche-t-il? Deuxièmement, quelle est son influence sur nos programmes et sur leur efficacité, alors que ceux-ci ont été élaborés en fonction de la norme de 30 mois? Le Japon, la Chine et les États-Unis utilisent cette norme, et la Corée ne tardera pas à leur emboîter le pas. Je vous demande de me répondre brièvement parce que mon temps de parole est restreint.

M. Brad Wildeman: Je pense que le Canada est dans une position très particulière avec son ACIA. En fait, nous sommes le seul grand pays exportateur qui est doté d'un système obligatoire d'identification. Actuellement, nous essayons d'y intégrer les renseignements sur la naissance pour profiter du marché japonais. Nous sommes d'accord que d'autres pays adopteront probablement cette norme. À mon avis, nous pourrions en tirer beaucoup parti lorsque nous aurons mis en oeuvre les moyens nécessaires. À court terme, vous avez tout à fait raison : il est plus difficile de gérer les stocks lorsque vous commencez à modifier la date. Souvenez-vous que ni le Mexique ni les États-Unis, deux exportateurs de viande d'envergure, ne demandent cette exigence.

Deuxièmement, même si nous pouvons faire cela, le plus important demeure que nous ne nous soyons pas aux prises avec une augmentation des coûts, ce qui permettrait peut-être aux États-Unis de sortir gagnant sur le plan du classement du bétail ou sur un autre plan. Nous observons la situation, mais les choses sont enclenchées à l'heure actuelle. En fait, les producteurs pourraient en fait consulter la base de données de l'ACIA sur le Web, après avoir obtenu leur mot de passe, et ils seraient prêts en quelques jours à télécharger les renseignements disponibles sur les naissances.

M. David Anderson: Donc, si les États-Unis et le Mexique adoptent la norme de 20 mois, nous sommes confrontés à un grave problème sur le plan de la livraison des produits, entre autres.

M. Brad Wildeman: Rien ne nous indique que le Mexique le fera, et j'étais là-bas il y a deux semaines. Aujourd'hui, nous rencontrons les représentants des États-Unis, le CBA et d'autres intervenants, pour voir si on ne leur a pas demandé d'adopter la norme de 20 mois pour le bétail importé. Encore une fois, je pense qu'il reste beaucoup de travail à accomplir. Si vous lisez l'accord conclu, vous apprendrez que les États-Unis doivent satisfaire à plusieurs exigences très précises, et nous nous demandons comment ils y parviendront, étant donné leur système actuel. Il y aura donc probablement d'autres négociations.

M. David Anderson: C'est essentiellement la folie furieuse en ce qui concerne les abattoirs et l'accélération de la production. Selon les chiffres qui nous ont été donnés, et je pense que ce sont les vôtres, notre capacité actuelle s'établit à 79 000, et elle augmentera de 3 000 en novembre pour atteindre 86 000 au début de 2005, puis 93 000 d'ici la fin de 2005. La semaine dernière, des fonctionnaires ont comparu et nous leur avons demandé notamment si les animaux de réforme faisaient partie du chiffre fixé pour éliminer l'arriéré. Ils nous ont répondu que ce n'était pas le cas. Disaient-ils vrai? Si c'est le cas, nous avons un grave problème. Selon M. Eby, la capacité dont nous disposerons d'ici 2006 nous permettra d'abattre tous les types d'animaux. Selon les représentants du Québec, il y aura un surplus de 300 000 animaux de réforme, ce qui indiquerait que les prix continueront d'être catastrophiques. Devrons-nous continuer à protéger les producteurs d'animaux de réforme jusqu'en 2007? Le cas échéant, d'autres options sont possibles, mais je me demande simplement si les chiffres que vous nous avez donnés sont exacts. Les fonctionnaires étaient-ils dans l'erreur?

M. Brad Wildeman: Les chiffres sont exacts. Ce qui complique particulièrement la situation c'est que, à cause de la dette, l'obligation d'avoir une installation vouée à l'abattage du bétail de plus de 30 mois ou de moins de 30 mois, amène l'installation à décider du type de bétail à abattre. Les décisions relatives à la réouverture de la frontière déterminera la solution qu'adopteront les abattoirs; il nous est presque impossible par conséquent de vous donner des chiffres précis sur le nombre d'animaux de réforme qui seront abattus.

Pour répondre rapidement à votre première question, je vous dirai cependant que le nombre reporté n'a pas été pris en considération dans la première série de chiffres, mais que nous en avons tenu compte depuis lors. Encore une fois, vous constaterez que nous nous sortons de l'impasse des animaux de réforme en 2006, ce qui se poursuivra jusque vers le milieu de cette année-là. De toute évidence, c'est un problème, mais les producteurs prennent plusieurs mesures pour essayer de le régler. Je terminerai brièvement en vous disant que, selon moi, nous ne devrions pas nous demander comment cela est possible, mais que le nombre reporté n'est peut-être pas aussi important que nous l'avions prévu.

M. David Anderson: Donc, nous avons peut-être pas la capacité de faire face à la situation en ce qui concerne les animaux de réforme. Si la frontière rouvre et si les prix sont élevés, nous consacrerons beaucoup d'efforts pour exporter ces animaux plus jeunes. Est-ce que vous nous dites que les producteurs pourraient avoir un surplus d'animaux de réforme depuis plusieurs années?

• (1220)

M. Brad Wildeman: D'après moi, si la frontière est de nouveau ouverte aux exportations de bétail destiné aux abattoirs américains, le nombre d'animaux excédentaires diminuera rapidement. En fait, je dirais qu'il diminuera très rapidement. Il faut se rappeler que l'exportation de bétail sur pied de moins de 30 mois uniquement encouragera les abattoirs à tuer beaucoup d'animaux, car ce sera rentable de le faire.

Le président: Merci.

Madame Ur, vous disposez de cinq minutes.

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.): Je remercie les témoins de leurs exposés.

Monsieur Eby, vous avez indiqué, dans votre exposé, que vous disposez de tous les marchés dont vous avez besoin pour le boeuf transformé.

M. Stan Eby: Effectivement.

Mme Rose-Marie Ur: Dans un journal, j'ai lu un article rédigé par le président de la Rainy River Cattlemen's Association, et je voudrais obtenir des précisions. J'ai entendu vos propos de ce matin, mais l'article signale d'une part que le gouvernement veut aider les éleveurs de bovins de boucherie, mais que d'autre part il autorise l'importation du boeuf étranger et que les producteurs canadiens n'ont aucun débouché pour leurs produits, etc., etc. Qui dit vrai?

M. Stan Eby: Nous sommes convaincus que nous disons vrai. La Canada Beef Export Federation, qui est responsable de la commercialisation au Canada et à l'étranger, a signalé que notre capacité était suffisante.

Je le répète, le total de nos importations jusqu'au 18 octobre de cette année s'établissait à 59 000 tonnes. À la même date l'an dernier, il s'élevait à 160 000 tonnes, ce qui constitue une réduction importante. C'est ce qui favorise notre capacité de commercialisation. Gencor Foods a été très ferme à cet égard. Elle préconise que cette tendance doit être maintenue.

Mme Rose-Marie Ur: On ajoute que tous les types de boeuf et de bétail vendus devraient être assujettis à un prix plancher. Quelle est la position de l'AEC?

M. Stan Eby: Nous avons souvent examiné la question du prix plancher. Le problème réside dans le fait que cela ne fait pas augmenter le nombre d'animaux. Nous essayons d'encourager les gens à envoyer le plus d'animaux possible. En réalité, un prix plancher devient un prix plafond pour certaines choses. Étant donné que nous évoluons dans un marché libre—et je voudrais que M. Ritz soit encore ici, parce que nous souhaitons encore être assujettis à un tel marché—et que nous sommes aux prises avec cette crise, nous devons essayer de gérer notre offre pour atténuer les problèmes que nous éprouvons.

Mme Rose-Marie Ur: Les abattoirs actuels fonctionnent-ils à plein régime?

M. Stan Eby: Ils fonctionnent à environ 115 p. 100 de leur capacité de production. Les entreprises de transformation du boeuf y trouvent certes un incitatif. Elles ont su relever le défi. Elles ont exigé beaucoup de leurs employés et ont fourni beaucoup d'animaux. Nous leur en sommes reconnaissants. Nous pourrions débattre longuement des aspects économiques.

Mme Rose-Marie Ur: Quelles mesures prenons-nous pour nous assurer que, lorsque la frontière rouvrira—le plus tôt possible espérons-le—, les producteurs continueront, quand la situation changera soudainement, à appuyer l'installation qui court le risque, face à toutes les nouvelles entreprises qui ont vu le jour?

• (1225)

M. Brad Wildeman: Encore une fois, je pense que c'était l'une des raisons pour lesquelles plusieurs de ces nouvelles installations essayaient d'intéresser certains producteurs et de gagner leur loyauté. De toute évidence, il s'agit d'un problème énorme, et c'est pourquoi nous n'avons pas tellement insisté, à vrai dire, pour que le gouvernement fédéral investisse des millions de dollars dans la construction de ces installations pour les producteurs, parce que, à la réouverture de la frontière, il n'y aura peut-être pas de plan d'affaires durable. Cependant, nous devons également faire ressortir le point essentiel suivant : l'un des avantages de la modernisation, c'est que nos installations seront dotées de la technologie la plus perfectionnée favorisant l'efficacité de la main-d'oeuvre, ce qui devrait nous permettre de soutenir la concurrence, compte tenu particulièrement de l'évolution du cours de notre dollar et de la coexistence de nos deux systèmes.

Mme Rose-Marie Ur: Je m'adresse aux représentants de Gencor. Que proposeriez-vous par rapport à ce que vous avez vécu au cours des derniers mois pour maintenir vos activités? Cela serait-il suffisant si l'ACIA affectait un employé à une entreprise plutôt que de s'en tenir au processus d'échange de dossiers actuel qui nécessite, comme vous l'avez mentionné, de trois à quatre semaines? Une telle solution accélérerait-elle le processus?

M. Mark Ishoy: C'est une proposition possible pour l'instant. À long terme, est-ce une utilisation efficace des ressources humaines de l'ACIA. Je l'ignore, parce que le domaine où elle intervient devient assez spécialisé. Si le rôle du secteur privé devait être accru et celui de l'ACIA réduit, il serait peut-être utile de désigner des organismes extérieurs qui pourraient exécuter jusqu'à 95 p. 100 du processus d'autorisation et de certification.

Mme Rose-Marie Ur: Les choses progresseront, espérons-le, au Japon pour le Canada. Selon vous, le fait que le Canada soit doté d'un système de traçage permettra-t-il aux producteurs canadiens d'acheminer leurs animaux plus rapidement que leurs homologues américains, ou devons-nous attendre qu'il y ait eu rattrapage pour que les États-Unis commencent à accepter notre produit?

M. Mark Ishoy: Au cours de notre mission commerciale d'il y a deux semaines, les Japonais ont garanti au ministre Mitchell qu'il n'y aurait essentiellement qu'un seul protocole en Amérique du Nord. Nous connaissons le protocole des Américains. Nous savons que l'ACIA enverra des gens au Japon à la fin de la présente semaine; ceux-ci rencontreront les autorités japonaises pour travailler à des protocoles avec le Canada. Effectivement, notre système de traçage est un élément positif, et nous avons l'intention d'en profiter au maximum.

Mme Rose-Marie Ur: Merci.

Le président: Merci infiniment.

Je cède la parole à M. Gaudet qui dispose de cinq minutes.

[Français]

M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ): Monsieur le président...

[Traduction]

Le président: Monsieur Gaudet, vous avez faim, mais je vous ferai remarquer que notre comité a convenu—et vous étiez présent— que nous n'arrêterons pas les travaux pour l'heure du dîner. Vous devez convaincre vos collègues que vous devez manger si vous voulez le faire d'ici la semaine prochaine.

[Français]

M. Roger Gaudet: C'est parfait.

[Traduction]

L'hon. David Kilgour: J'invoque le Règlement. Mon collègue a souligné le fait que je m'étais absenté la semaine dernière. Je m'en excuse. Je devais participer à une séance du groupe parlementaire Canada-États-Unis. J'aurais souhaité qu'on n'ait pas servi de repas à cette occasion. Ainsi, mon collègue n'aurait pas pu s'en prendre à moi.

Le président: Monsieur Gaudet, je ne réduirai pas votre temps de parole. Vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. Roger Gaudet: En réponse à M. Kilgour, je dirai qu'il aurait pu nous le dire en partant et cela aurait réglé le cas. On aurait dit qu'il était parti en cachette pour aller manger. On aurait dit qu'il avait faim.

Monsieur O'Connor, plusieurs groupes se sont élevés pour dénoncer les gros abattoirs qui possèdent également des animaux pour la boucherie. On les accuse de se servir de leurs propres animaux pour influencer les prix payés aux éleveurs. Ainsi, quand la demande est forte, ils abattent leurs animaux et quand elle est faible, ils passent à ceux des éleveurs. Croyez-vous qu'il devrait y avoir des lois pour empêcher de telles situations, qui ressemblent à un monopole?

[Traduction]

M. Brian O'Connor: J'ignore comment vous mettriez cela en oeuvre dans un marché aussi libre que celui de la viande. À mon avis, nous considérons davantage que si, comme groupe de producteurs, nous accomplissons ce qu'il faut et exploitons nos entreprises efficacement—et nous sommes convaincus que Mark et son équipe le feront—, les producteurs voudront participer.

Nous pouvons aussi affirmer que si, comme nous le croyons, nous pouvons réussir ce que nous avons prévu, la situation qui en découlera permettra d'équilibrer le tout. Nous y parviendrions ainsi.

• (1230)

[Français]

M. Roger Gaudet: Si je ne me trompe, monsieur O'Connor, vous avez dit un peu plus tôt qu'il était vraiment important que toutes les normes soient appliquées uniformément partout au pays. J'aimerais connaître votre description de ces normes. Certaines provinces sont peut-être plus avancées que les autres. Prenons l'exemple du Québec. On y trouve le régime de vie d'un animal de la naissance à la mort et c'est respecté de a à z. Cela veut dire qu'on sait s'il change de lot. J'aimerais donc que vous m'expliquiez mieux votre idée selon laquelle il est très important que ce soit uniforme partout au pays.

[Traduction]

M. Brian O'Connor: Je pense que Mark faisait davantage allusion aux normes établies par l'ACIA pour chaque abattoir. En ce qui concerne l'identification, nous, c'est-à-dire l'industrie et les producteurs, travaillons en vue d'harmoniser les systèmes d'identification. Je pense que c'est essentiel. Effectivement, le Québec a joué un rôle de premier plan avec le système d'IFR. Les autres s'y adaptent rapidement.

Voilà ce qui en est sur le plan de l'identification, mais je laisserai à Mark le soin d'aborder la question des normes.

M. Mark Ishoy: À mon avis, les normes ont été assez pertinentes au fil des ans. En ce qui concerne la crise de la vache folle et le bétail de plus de 30 mois, le fait que vous devez enlever un pouce de viande à partir de l'os, et ce jusqu'au dos, doit être... Et je ne dis pas que ce n'était pas le cas, mais au début, j'ai dit à l'ACIA qu'il faudrait s'assurer d'avoir les mêmes normes nationales régissant l'élimination du matériel à risque spécifié ou MRS. C'est essentiel.

Si vous n'enlevez pas ce pouce de viande sur l'os, vous laissez probablement... Je n'ai pas fait tous les calculs nécessaires, mais il coûte 40 ou 50\$, si vous laissez cette viande sur l'os. Vous devez l'enlever sur des morceaux qui, comme l'entrecôte et le faux-filet, valent davantage. Il faut donc une norme à cet égard.

[Français]

M. Roger Gaudet: J'aimerais poser une autre question à tous les panélistes qui sont ici. Si nous étions des provinces morcelées avec des systèmes d'inspection distincts et des mécanismes régionalisés de mise en marché de nos produits, qu'est-ce qui se serait produit, selon vous, dans le cadre de la crise que nous vivons présentement? J'aimerais entendre le point de vue de tout le monde, de tous les interlocuteurs.

[Traduction]

M. Mark Ishoy: Je suis grandement favorable au système fédéral, soit un seul système pour l'ensemble du pays. J'ai été membre pendant plusieurs années du Conseil des viandes du Canada qui s'est prononcé en faveur d'un système unique. Alors la viande peut être acceptée, qu'il s'agisse ou non d'un abattoir provincial, parce que la structure de coûts est différente selon qu'on exploite un abattoir provincial, plutôt qu'un abattoir fédéral.

Si une province veut pouvoir vendre sa viande à l'extérieur de ses limites provinciales, il faudrait l'obliger à respecter les normes applicables à un abattoir fédéral. Il est très important, pour l'exportation de la viande, que les pays importateurs fassent confiance à notre système. Nous avons pu constater à quel point notre système a été affecté par l'ESB. Il nous faut simplement nous assurer que les normes appliquées sont les mêmes lorsque la viande passe d'une province à une autre.

Le président: Merci, monsieur Gaudet.

Nous passons maintenant à M. Easter.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Merci, monsieur le président et merci à vous messieurs d'être venus nous rencontrer.

J'ai une observation à formuler, monsieur le président, en rapport avec ce qu'ont dit MM. Ritz et Anderson. J'ai pu constater que, dans ce pays, toutes les fois que le gouvernement fédéral essaie de faire quelque chose, on a droit à plusieurs versions différentes des faits.

Lorsque David dit que le ministre est revenu bredouille de son voyage au Japon, je m'objecte. En fait, je demanderais à Stan ou Brad de préciser leur commentaire à l'effet que pendant la visite du ministre là-bas, et en raison du travail effectué préalablement par

l'ACIA, les Japonais ont indiqué qu'ils considéreraient notre viande comme un produit nord-américain.

N'est-ce pas le cas?

Selon moi, cela placerait le Canada dans une position extrêmement avantageuse comparativement aux États-Unis en raison de la traçabilité de nos produits et du niveau d'identification que nous avons atteint.

Je dis simplement, monsieur le président, qu'il serait préférable de tenir les gens de l'industrie mieux informés. Je sais à quel point il a été difficile pour l'ACE d'appuyer le gouvernement relativement à bon nombre de ces mesures. Ce n'était pas évident. Mais si nous voulons aller de l'avant, il nous faut tout au moins essayer de nous en tenir aux faits dans l'information que nous diffusons aux producteurs, et je ne crois pas que c'est ce que M. Ritz et M. Anderson ont fait.

Ma question s'adresse aux représentants de l'ACE. Qu'est-ce que les Japonais ont dit exactement au gouvernement du Canada concernant ce concept de produit nord-américain?

● (1235)

M. Stan Eby: Ils ont dit qu'ils considéraient l'Amérique du Nord comme une seule et même région productrice. Le ministre a obtenu l'assurance qu'un seul protocole serait appliqué pour le Canada et les États-Unis.

Pendant que le ministre visitait les responsables japonais, Ted Haney, Brian Read, du Conseil des viandes du Canada, et moi-même avons rencontré des importateurs et des distributeurs qui étaient très intéressés à obtenir les produits canadiens et qui nous ont dit que nous tombions à point. L'ambassadeur du Canada a indiqué que le moment était extrêmement bien choisi pour cette mission commerciale et pour la diffusion de renseignements, non seulement du côté du gouvernement mais aussi de celui de l'industrie, concernant nos méthodes d'identification, dans le contexte de leurs exigences.

L'hon. Wayne Easter: Merci.

Ma seconde question porte sur un point qui a été soulevé à plusieurs reprises. Elle concerne en fait l'ACIA et les observations formulées par Mark. Je me suis intéressé moi aussi la semaine dernière à l'abattoir de Salmon Arm. Selon ce que vous avez indiqué et ce que les gens de l'abattoir m'ont dit, ils estiment être en retard de deux semaines en raison d'un problème de plan. J'essaie de comprendre pour quel motif l'ACIA ne peut pas procéder plus rapidement dans ce dossier. Je ne veux pas être trop critique à leur endroit, mais le problème semble résider dans l'échange de plans entre la région et Ottawa. J'aimerais que nous puissions parler aux responsables de l'ACIA.

Je crois que vous avez laissé entendre que nous pourrions confier 95 p. 100 du travail au secteur privé. Rose-Marie a suggéré que des employés de l'ACIA se consacrent exclusivement à cette tâche. Mais nous ne souhaitons certes pas qu'un simple problème d'échange de plans nous fasse perdre deux semaines ici et deux semaines là en termes de capacité d'abattage au sein de nouvelles installations. Pourriez-vous m'apporter des précisions à ce sujet?

M. Mark Ishoy: Il faudrait presque je travaille pour l'ACIA pour vous apporter toutes les précisions que vous voulez.

En examinant le processus, nous avons pu constater, sans blâmer personne, que certains travaillaient sur les politiques relatives à l'ESB pendant que d'autres étaient affectés à d'autres tâches très importantes. Alors, la personne responsable des plans, même si c'était peut-être sa fonction officielle, a pu être appelée à s'occuper des politiques relatives aux MRS, ou à régler un problème associé à l'émergence de l'ESB.

Je ne parle pas ici au nom de l'ACIA, mais je crois qu'ils se sont retrouvés dans une position où ils devaient composer avec un nombre limité d'employés. Et cette pénurie de ressources humaines est arrivée juste au moment où tout le monde essayait de lancer son nouvel abattoir. Étant moi-même dans l'industrie de l'abattage, je peux vous dire que j'ai fait certains appels qui ont probablement amené les responsables à traiter mon dossier plus rapidement parce qu'il s'agissait de boeuf. Ils doivent s'occuper des abattoirs existants ainsi que des autres qui souhaitent faire approuver leur plan. Ils doivent jongler avec beaucoup de balles en même temps.

L'hon. Wayne Easter: Brian?

M. Brian O'Connor: Mark a fait état des répétitions. C'est un point important que les gens concernés ont relevé; nous nous sommes concertés pour trouver une solution afin d'accélérer le processus. Je crois que cela a été un élément clé pour nous permettre de procéder un peu plus rapidement. Je pense donc que Mark veut faire valoir que lorsque les ressources humaines sont suffisantes et que cela est possible, on peut gagner plusieurs semaines.

Le président: Merci.

Monsieur Miller, vous avez cinq minutes.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Merci, monsieur le président.

Mark, je n'ai pu m'empêcher de réagir un peu aux commentaires de M. Angus qualifiant votre démarche de polie et diplomatique dans vos relations avec l'ACIA. Je suppose que vous ne voulez brûler aucun pont, mais je ne tiens pas à m'en faire avec ce genre de choses. Nous savons tous que vous avez vécu une situation infernale. C'est malheureux, mais je crois qu'il y a eu dans ce dossier des retards qui n'auraient jamais dû se produire.

Vous avez parlé de vos efforts pour rationaliser le processus et vous nous avez présenté quelques idées. Y a-t-il autre chose que vous pourriez nous suggérer pour aider à la réouverture d'un abattoir ou à l'ouverture d'une nouvelle installation?

• (1240)

M. Mark Ishoy: Si je peux penser à quelque chose au cours des quinze prochaines minutes, je vous en ferai part, mais je n'ai rien pour le moment.

M. Larry Miller: Très bien—j'ai de toute façon d'autres questions.

Vous avez également indiqué que la viande en provenance de l'étranger était l'un des facteurs mettant en péril la viabilité à long terme de nos abattoirs. Y a-t-il autre chose que le gouvernement ou l'industrie pourrait faire pour assurer la viabilité à long terme de nos abattoirs une fois qu'ils seront ouverts?

M. Mark Ishoy: Il est peut-être bon que je le répète : je crois que nous avons besoin d'une certaine stabilité au chapitre des politiques. Si vous examinez un peu l'histoire de l'industrie de l'abattage—et Stan pourrait peut-être vous en dire davantage—les abattoirs et les usines de transformation n'ont pas toujours travaillé main dans la main. Selon moi, ces deux groupes doivent apprendre à collaborer davantage. Lorsque vous entrez en conflit, vous pouvez toujours

reprendre vos billes et partir pour faire autre chose, mais cela ne favorise pas vraiment le travail en harmonie entre les différents intervenants de l'industrie.

Les exploitants des usines de transformation se plaignent notamment du fait qu'il leur est impossible d'obtenir des cotations de prix pour leur viande pour les douze prochains mois. Nous envisageons actuellement la possibilité d'établir le prix de notre viande douze mois à l'avance, parce que nous supposons que la frontière n'ouvrira probablement pas d'ici un certain temps, que des permis supplémentaires ne seront pas émis et que nous pouvons fixer un prix que nous estimons équitable sur le marché de la viande. C'est ce qui pourrait se produire maintenant. Mais à partir du moment où vous permettez à tous de pouvoir compter sur une soupape de sûreté chaque fois qu'ils se mettent en colère, et d'arriver avec leur viande en déclarant « Je vous l'avais bien dit », vous avez un véritable problème.

M. Larry Miller: Ma prochaine question s'adresse à Stan.

Stan, nous avons parlé du protocole entre le Japon et les États-Unis et des répercussions que cela pourrait avoir sur nous. Nous avons discuté du protocole et des démarches que nous pourrions faire pour en négocier un avec les Japonais. Si notre viande est considérée comme un produit nord-américain, je ne vois pas qu'est-ce que nous irions faire là. Pourquoi ne nous contentons-nous pas d'adopter le protocole déjà conclu avec les Américains? Avez-vous des commentaires à ce sujet?

M. Stan Eby: C'est une bonne question, mais je crois que nous profitons de certains avantages dont les Américains ne disposent pas, à savoir notre système d'identification auquel nous pouvons associer une vérification de l'âge. C'est un avantage majeur et la question des 21 mois est importante. C'est exactement le genre de détails... Et les relations continues que nous entretenons avec les responsables techniques japonais sont également primordiales.

Nous avons encore notre propre drapeau, et les Américains ont le leur. J'estime que nous devons continuer à tisser des liens de loyauté avec ces marchés, sans égard au protocole qu'ils peuvent avoir conclu avec les États-Unis.

M. Brad Wildeman: Si je puis me permettre une observation supplémentaire à ce sujet, Stan, bien que nous devrions être en mesure—et ce sera certes le cas—d'avoir une meilleure idée de la situation avec le protocole actuellement sur la table, cela ne s'inscrit pas de toute évidence dans les intentions des États-Unis à long terme. Ils ont indiqué à maintes reprises qu'une fois leur système de surveillance accru en place et en l'absence d'autres cas détectés, ils souhaitaient distinguer leur statut de celui du Canada. Si c'est là leur stratégie, il est important que nous continuions nos pourparlers pour nous assurer de ne pas être laissés pour compte et de ne pas nous retrouver aux prises avec un ensemble de règles beaucoup plus strictes que celles que les Américains pourront obtenir en faisant jouer cette situation à leur avantage.

Nous devons notamment nous rendre compte que nous sommes en train de devenir un intervenant très important sur le marché mondial. Nous étions troisième parmi les exportateurs mondiaux de boeuf et deuxième pour ce qui est du porc. Lorsqu'on atteint de tels niveaux, les concurrents essaient de jouer leurs meilleures cartes pour nous damer le pion. Alors, nous devons être présents pour nous assurer de bien veiller à nos propres intérêts.

M. Larry Miller: Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

Le président: Une demi-minute.

M. Larry Miller: J'aurais un dernier commentaire concernant le PCRSA. Nous savons tous que c'est un désastre. D'après les chiffres à ma disposition, 70 p. 100 des agriculteurs de ma circonscription n'y sont tout simplement pas admissibles. Il semble que ce programme ait été conçu comme un régime d'assurance, une mesure permanente, plutôt qu'une solution à utiliser en cas de crise.

Est-ce que l'Association canadienne des éleveurs pourrait nous dire quelles mesures pourraient être mises en place, si jamais une telle situation se présentait à nouveau?

M. Brad Wildeman: Dès le départ, nous avons dénoncé la situation. Nous avons essayé de structurer notre démarche en fonction d'une catastrophe, comme dans tous les cas où vous vous retrouvez avec des pertes de revenus de 70 p. 100. Malheureusement, ce n'est pas cette approche qui a été adoptée, alors nous devons travailler avec ce qui est mis à notre disposition et nous nous efforçons de nous tirer d'affaires. Nous pouvons maintenant leur recommander de répondre aux interrogations des producteurs de manière à ce qu'ils puissent savoir si cela fonctionne ou non. Et si ça ne fonctionne pas, est-il possible d'apporter les correctifs nécessaires?

Mais il ne fait aucun doute que nous ne considérons pas qu'une telle perte de revenus est normale et que nous ne serons jamais de cet avis.

• (1245)

Le président: Monsieur Drouin, vous avez cinq minutes.

[Français]

L'hon. Claude Drouin (Beauce, Lib.): À mon tour, j'aimerais remercier les témoins d'être venus comparaître devant le comité.

Monsieur Dessureault, je crois comprendre, d'après ce que vous avez dit, que vous souhaiteriez bénéficier d'une plus grande souplesse concernant les programmes, mais selon une juste part. J'aimerais que vous nous expliquiez par écrit ce que vous entendez par une plus grande souplesse, comment vous aimeriez qu'elle soit appliquée, ce que vous voulez dire par juste part et de quelle façon nous pourrions intervenir à cet égard. J'aimerais que vous fassiez parvenir ces commentaires par écrit au comité ou, si le comité ne tient pas à les avoir, à moi.

Si j'ai bien compris, vous dites dans votre présentation que l'aide à l'abattage devrait être effectuée par les producteurs. En ce qui concerne la crise, je suis loin d'être un expert, mais je veux en connaître le plus possible le plus rapidement possible. Étant donné que nous avons des surplus énormes, il faut procéder rapidement à l'abattage. D'après les chiffres fournis la semaine dernière par Agriculture Canada, nous avons atteint 90 p. 100 de la production qui prévalait avant mai 2003 et les importations ont diminué de 68 p. 100.

Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu, afin de répondre à la demande rapidement, de privilégier davantage les abattoirs existants, sans pour autant éliminer la possibilité qu'une partie de l'abattage se fasse dans le milieu?

Dans le même souffle, vous dites souhaiter qu'il s'agisse de subventions plutôt que de prêts. En ce qui me concerne, je me demande comment réagiraient les Américains, étant donné qu'ils sont très chatouilleux à l'égard des subventions. Le cas du porc le montre bien. À mon avis, nous devrions être prudents. Il serait peut-être envisageable d'opter pour des prêts avec congé d'intérêt, ce qui serait préférable, afin d'éviter d'être boycottés par les Américains.

M. Michel Dessureault: D'abord, en ce qui a trait à l'aide aux abattoirs existants, je crois que ceux-ci ont démontré que le fait

d'accroître leur capacité d'abattage comportait un risque face à leur approvisionnement. Selon moi, le jour où les producteurs seront propriétaires de leur abattoir, une solidarité nouvelle les incitera à livrer des produits à l'abattoir. C'est ce qui se passe au Québec. Ils restent dans le marché et s'assurent de l'approvisionnement convenablement.

Les Américains n'ont pas besoin de ce prétexte pour nous attaquer. La crise de l'industrie bovine a démontré que le prix de certaines catégories de produits, dont le veau, était plus élevé lors d'un embargo. Les Américains préparent l'imposition de droits antidumping destinés aux producteurs de veau canadiens. On se prépare à cela. La même situation s'annonce dans le secteur des bovins.

À mon avis, peu importe les mesures que nous prenons pour abattre nos animaux, nous sommes en mesure de vendre la totalité de notre viande de bovin de réforme à l'intérieur du marché canadien. Est-ce qu'on doit, comme on le faisait antérieurement, effectuer une production différente, c'est-à-dire produire à l'américaine pour les Américains? En ce qui me concerne, je crois que la crise nous donne une bonne leçon. On doit se différencier à l'intérieur du marché.

Par exemple, les marchés demandent qu'on soit en mesure d'identifier un bovin de sa naissance jusqu'à sa mort. On le fait au Québec, mais à l'heure actuelle, cette information s'arrête à l'abattoir parce que le marché ne veut tout simplement pas défrayer les coûts de cette mesure. Il ne s'agit pas ici d'en retirer un bénéfice, mais simplement d'en payer les coûts. Il y a de la place dans certains marchés autres que les États-Unis pour le boeuf canadien. Il est possible que le produit soit différent, mais les producteurs du Québec et du Canada sont prêts à aller de l'avant.

Si nous produisons uniquement pour les Américains, nous allons finir par nous poser le genre de questions que vous posez ici. Il faut donc se différencier. Avec des abattoirs, nous pourrions être en mesure, avec une bonne identification, de mieux différencier nos produits.

L'hon. Claude Drouin: Vous venez de soulever un point important. En ce qui a trait à la traçabilité, les consommateurs ne sont pas prêts à en assumer le coût. Ils ne veulent pas payer plus cher. En fait, ils ne veulent même pas en assumer le coût, si j'ai bien compris. Ce serait important. Après la crise que l'on a vécue, la mentalité n'a-t-elle pas changé? Les gens ne veulent-ils pas avoir un produit plus sûr?

• (1250)

M. Michel Dessureault: Je pense que les consommateurs réclament cette information. Cependant, les gens qui sont dans le réseau de distribution actuellement peuvent obtenir le produit bien tracé pour rien. À partir de là, ils fournissent l'information aux consommateurs qui le souhaitent.

Comme vous le savez, dans le système canadien, du moins au Québec, les distributeurs contrôlent passablement les consommateurs. C'est le distributeur qui met sur la tablette le produit que vous allez acheter, c'est lui qui dicte le prix que vous allez payer. Comme consommateur, vous avez des choix, ceux qu'on vous offre. Je peux vous citer en exemple certaines chaînes de magasin où on a limité ces choix au cours des dernières années.

[Traduction]

Le président: Vous n'avez plus de temps.

Nous passons à M. Bezan. Vous avez cinq minutes.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Vous parliez du PCSRA. Il a beaucoup été question de ce programme et du fait qu'il ne produisait pas les résultats escomptés. Concernant les recommandations de l'Association canadienne des éleveurs relativement aux avances de fonds, était-il question que le programme soit offert et que les paiements soient effectués dans le cadre du PCSRA?

M. Stan Eby: Oui, et nous avons travaillé avec trois ministres de l'Agriculture dans ce dossier, dans nos efforts pour faire du PCSRA...

M. James Bezan: Quelle serait la logique d'une telle mesure lorsque l'industrie a toujours prétendu, surtout à la base, que le programme ne fonctionnait pas?

M. Stan Eby: Pour ce qui est de l'avance, on nous a garanti qu'il n'y aurait qu'un formulaire de deux pages facile à remplir comme c'est le cas dans certaines provinces qui font des paiements aux agriculteurs—à titre d'avances. Cela ne règle pas les problèmes de fonctionnement du PCSRA. Nous voulons que les agriculteurs aient accès à des fonds.

M. Brad Wildeman: Dès le départ, nous avons assimilé cette perte de revenu à une situation de catastrophe, plutôt qu'à des circonstances normales, de sorte que les sommes versées devraient aider les producteurs au titre de leur marge de référence pour leur permettre de participer au programme. Ce n'est pas ce qui a été décidé. On nous a dit que le recours au PCSRA pour le versement des fonds était la façon la plus rapide de procéder; nous avons donné notre accord parce que nous savions que les producteurs avaient besoin d'argent aussi vite que possible. Mais encore là, nous jouions avec les cartes qui nous avaient été distribuées pour essayer d'aider du mieux possible les producteurs.

M. James Bezan: Nous avons déjà connu l'expérience du Programme d'aide transitoire à l'industrie qui permettait de verser les fonds très rapidement aux producteurs. Je n'arrive pas à comprendre pour quelle raison cette approche n'a pas été utilisée cette fois-ci.

M. Brad Wildeman: C'était également un programme administré dans le cadre du PCSRA, car les sommes versées étaient déduites des paiements futurs de ce programme.

M. James Bezan: Nous comprenons cela. Mais il était offert via différents mécanismes, le SCA et l'assurance-récolte notamment. On n'avait pas besoin de passer par l'administration du PCSRA, ce qui a ralenti le versement des fonds.

Avez-vous pris en compte la forte expansion du cheptel de femelles dans ce pays, pas seulement pour ce qui est des vaches de réforme, mais également quant au nombre de génisses retenues l'an dernier? Dans ma région de Selkirk-Interlake, et dans l'ensemble du Manitoba, la proportion de femelles ainsi conservées atteint 40 p. 100, comparativement à 15 p. 100 normalement. Nous nous retrouvons donc avec beaucoup plus de vaches dans les champs. En avez-vous tenu compte dans vos prévisions quant aux besoins en capacité d'abattage, en n'oubliant pas les vaches de réforme et un programme de mise de côté qui encourage maintenant une plus grande rétention des génisses, plutôt que des bouvillons?

M. Brad Wildeman: En fait, les données de Statistique Canada nous indiquent une augmentation de l'abattage de génisses. Peut-être que dans votre région, où il y a beaucoup de nourriture, il y avait une plus grande expansion du cheptel, mais les chiffres nous révèlent une augmentation du nombre de génisses abattues. Ce qui semble se produire, c'est que les gens conservent leur vache une année de plus pour qu'elle leur donne un veau parce qu'elle n'a à peu près aucune valeur actuellement; elle ne rapporte qu'environ 200\$ alors qu'il est encore possible d'obtenir entre 600 et 800\$ pour une génisse. Alors,

il n'y a pas encore d'expansion du cheptel de génisses, même si cette situation se produit dans certaines régions—dont la vôtre.

M. James Bezan: Avez-vous examiné la situation des prix jusqu'à maintenant? Vous avez parlé d'un dollar la livre pour les veaux depuis l'annonce du programme. Vous estimez cela suffisant, mais au Manitoba, vous auriez du mal à trouver un bouvillon de première qualité qui vous rapporterait 0,85\$ pour 500 livres.

J'ai parlé à quelques acheteurs le week-end dernier, car j'ai quelques veaux à vendre. Si vous pouvez m'obtenir un dollar la livre, je vous les envoie directement.

M. Brad Wildeman: Je les achèterais. J'en achète dans votre région à tous les jours.

M. James Bezan: À un dollar la livre? Je ferais mieux de les laisser sortir dans le champ.

J'aimerais seulement obtenir plus de détails sur l'évolution des prix depuis le 20 septembre.

M. Stan Eby: Il est certes difficile de comparer lorsqu'un plafonnement des prix précède une situation semblable. C'est là où nous en sommes, comme l'indiquent les données actuelles sur le marché. Larry, il y a eu de bons chiffres de vente dans votre région la semaine dernière; peut-être vos veaux étaient-ils inclus là-dedans?

Regardez-le sourire.

Nous sentons un nouvel optimisme et un renouveau de la confiance dans l'industrie; cela est palpable sur le marché. Est-ce que cela va se poursuivre avec la grande quantité de bêtes à venir? Qui vivra verra.

• (1255)

M. Brad Wildeman: Je crois qu'il y a deux facteurs qui commencent à marquer la différence entre les bouvillons et les génisses. Il y a d'abord la situation d'anticipation; il y a encore des investisseurs américains qui achètent du bétail et le laissent en fourrage, du moins dans l'ouest du Canada, et ici également, j'en suis persuadé, en sachant que si les frontières s'ouvrent pour les bovins d'emboche, ce sera pour les animaux non entiers, ce qui revient à dire les bouvillons. Nous voyons cela venir. En deuxième lieu, je crois que les agriculteurs se disent que puisqu'il leur faut mettre du bétail de côté dans le parc d'engraissement, vaut mieux choisir les bouvillons qui sont plus faciles à gérer. Nous constatons une forte expansion du cheptel de génisses dans le cadre du programme de mise de côté des bovins d'emboche.

M. James Bezan: Ai-je le temps de poser une autre question?

Le président: Non, vous n'avez plus de temps.

Je vais accorder la dernière question à M. Angus.

M. Charlie Angus: Maintenant, je dois décider si je serai direct ou diplomate. Mais comme Stan a sans doute écopé plus que quiconque l'an dernier, je vais lui faire une fleur et y aller mollo.

Stan, vous avez mentionné que le programme de mises de côté débute. Combien de producteurs cela touche-t-il? Je pose la question parce qu'un grand nombre de producteurs avec lesquels je me suis entretenu en ont entendu parler, mais ils ne savent ni comment ni où cela s'appliquera et pour le moment, ils ne font rien avec leur bétail. Dans quelle mesure vos propres membres sont-ils au courant et combien commencent à répondre?

M. Stan Eby: Je vais demander à Brad de répondre à cette question parce qu'il siège au comité consultatif. Pour l'Ontario, les détails ont été rendus publics jeudi dernier, mais je ne suis pas au courant.

M. Brad Wildeman: Tout d'abord, une précision. Dans le contexte du programme de mises de côté des bovins d'engraissement, il n'y a pas d'enchères. Le système d'enchères concerne uniquement les bovins gras, les bovins finis. Nous en sommes encore à finaliser les derniers détails, mais si les choses semblent progresser lentement, c'est que les provinces ont mis du temps à décider si elles allaient adhérer ou non à chacun de ces programmes. Nous commençons à constater une certaine participation, mais bon nombre de provinces n'ont pas encore inscrit leurs producteurs. Le processus se poursuit.

L'autre point important que je veux apporter, c'est qu'à cette période-ci, le bétail se vend pratiquement au prix de base prédéterminé de 25 à 30\$ ou un peu moins. Les bovins se transigent dans cette fourchette à l'heure actuelle. Par conséquent, les producteurs ne sont pas motivés à les inscrire. Évidemment, si les prix chutent entre 0,60\$ et 0,70\$, il y aura des adhésions massives.

Pour ce qui de la vente aux enchères inversée, il sera fort intéressant de voir ce que cela donnera. Il nous faudra surveiller les choses de très près étant donné que les structures de coûts ne sont pas identiques dans toutes les provinces. Nous croyons savoir que dans l'est du pays, la structure des coûts d'engraissement est plus élevée que dans l'ouest. Il nous faut en tenir compte.

M. Charlie Angus: Pour revenir au PCSRA, j'ai posé la même question la semaine dernière. Je m'interroge au sujet des gens dont la demande est rejetée. S'agit-il d'un pourcentage élevé? Que vous commenciez seulement à envoyer des lettres de refus, est-ce là la réaction naturelle d'une bureaucratie débordée? Les banques attendent, mais lorsque les producteurs reçoivent leur lettre de refus pour ce qui est de la stabilisation du revenu, ils n'ont plus de marge de manoeuvre. Chaque fois qu'ils reçoivent une lettre de refus, c'est comme si leur exploitation agricole venait de s'envoler en fumée. Que vous disent vos membres?

M. Stan Eby: Ils ressentent une grande frustration. Il ne semble pas y avoir de logique. Je demanderais au comité d'exercer des pressions sur les gestionnaires du programme. À mon avis, il est temps de prendre certaines décisions stratégiques. Accélérons les choses. À mon sens, le programme peut fonctionner, mais il ne fonctionne pas. Il faut que nous mettions tous l'épaule à la roue pour qu'il fonctionne car c'est un véhicule qui permet d'injecter des fonds sur le terrain.

Le président: Merci.

J'aimerais poursuivre dans cette veine. Monsieur Dessureault, j'aimerais que vous reveniez brièvement sur une de vos observations. Je crois vous avoir entendu mentionner que le PCSRA fonctionne sans doute dans le secteur céréalier, mais qu'il n'en est pas de même dans le secteur bovin. Pouvez-vous nous en dire plus long? Avez-vous vraiment dit cela ou me suis-je trompé?

● (1300)

[Français]

M. Michel Dessureault: Non. J'ai dit que le PCSRA ne fonctionnait pas du tout au niveau canadien. Présentement, le PCSRA, qui se base sur les écarts de revenus des fermes en couvrant les marges négatives, n'est absolument pas un programme qui va aider l'industrie canadienne, surtout en cas de crise. Le PCSRA n'a rien fait pour aider les producteurs de céréales, qui sont en crise depuis quelques années.

Par conséquent, on ne voit pas, au Québec, comment le PCSRA pourrait permettre d'aller chercher des sommes pour aider les producteurs du secteur bovin.

Le programme date de 2002. On sera en 2005 bientôt et aucune somme d'argent n'est parvenue aux fermiers. En attendant, misons sur les programmes ad hoc du gouvernement canadien. Renouvelons les programmes ESB 3 et ESB 4 avec les sommes d'argent résiduelles des anciens programmes, de façon à pouvoir calmer les banquiers et aider les producteurs à nourrir leur famille. C'est ce que nous devrions faire afin que cet argent puisse être distribué rapidement aux fermes canadiennes.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Dessureault. Si je comprends bien, vous estimez, comme vous l'avez dit tout à l'heure, que ce véhicule repose sur quatre blocs.

Je remercie chacun de nos témoins d'être venus, ainsi que les membres du comité qui ont posé d'excellentes questions. Nous sommes impatients de vous revoir.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.